



DRACÈNIE
PROVENCE VERDON
agglomération



Rapport d'activités 2022

2022, une année décisive



Déterminé à présider aux destinées d'une intercommunalité de projets guidés par des principes stables et durables, l'année 2022 restera pour moi une année décisive sur le chemin de la transition.

En effet, l'été de sécheresse 2022 s'est inscrit dans une succession de crises qui modifie profondément notre fa-

çon de vivre comme pour mieux souligner l'urgence de la transition environnementale. Si nous avons le désir d'orienter l'histoire de la Dracénie, le temps était venu d'en avoir la volonté.

Nous devons trouver l'énergie du changement car cette rude mutation que nous vivons, est aussi une chance pour engager notre territoire sur la voie d'un développement maîtrisé et d'un rayonnement retrouvé.

Sur chacun de ces défis, Dracénie Provence Verdon agglomération peut être fière des réponses apportées à la population. Elles démontrent la force de l'engagement des élus et des personnels de DPVa animés par

un esprit intercommunal soucieux de dépasser d'éventuelles contrariétés locales mineures par des avantages territoriaux majeurs.

Cette démarche trouve son illustration la plus lisible dans le plan pluriannuel d'investissement 2023 - 2026 qui s'élève à 93 millions d'euros. Représentatif des enjeux du moment, il prévoit de concentrer 65 % des actions sur l'eau et l'assainissement, la lutte contre les inondations et la maîtrise du budget des ordures ménagères.

Et c'est là qu'on touche à nouveau du doigt l'ampleur du chantier que constitue la transition environnementale car aujourd'hui c'est non seulement « ici et maintenant » que les problèmes se posent, mais c'est aussi « ici et maintenant » que les solutions doivent être mises en œuvre.

L'année 2022 a marqué une prise de conscience collective qui est à l'origine d'un nouveau mouvement pour notre intercommunalité. Pour gagner en confiance autour d'un projet de territoire équilibré et totalement solidaire.

Richard Strambio

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Maire de Draguignan

Conseiller régional Sud - Provence - Alpes - Côte d'Azur



Ce rapport met en lumière notre investissement en termes de développement durable, d'attractivité du territoire et de solidarité.

Tous ces projets, toutes ces ambitions, sont portés par les directions de l'agglomération qui œuvrent pour mettre en place l'ensemble des actions du quotidien comme les grands projets au long cours. C'est

un engagement au service du public que chaque agent de l'agglomération s'attache à porter, avec pour but

commun de travailler main dans la main au bien vivre en Dracénie.

Cet ensemble de petites choses, de mesures ou de choix politiques et humains, font plus que jamais de Dracénie Provence Verdon agglomération un territoire où tout est possible et où celles et ceux qui y travaillent sont fiers de leur œuvre commune au service du public.

Pour vous en convaincre, je vous laisse découvrir au fil des pages ce qui a fait notre actualité et été notre activité en cette année 2022.

Daniel Maria

Vice-Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
délégué à l'administration générale et à la communication
Maire de Callas

Introduction 4

01. Votre aggro 14

- 1.1 Une agglomération, 23 communes 17
- 1.2 Des hommes et des femmes de terrain 18
- 1.3 Les compétences de l'agglomération 22
- 1.4 Comment fonctionne l'agglomération 24

02. Une agglomération à votre service 26

- 2.1 Les transports et mobilités durables 28
- 2.2 La collecte et le tri des déchets ménagers 30
- 2.3 L'urbanisme 32
- 2.4 L'eau et l'assainissement 34
- 2.5 Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 36
- 2.6 La culture 38
- 2.7 Les sports 44

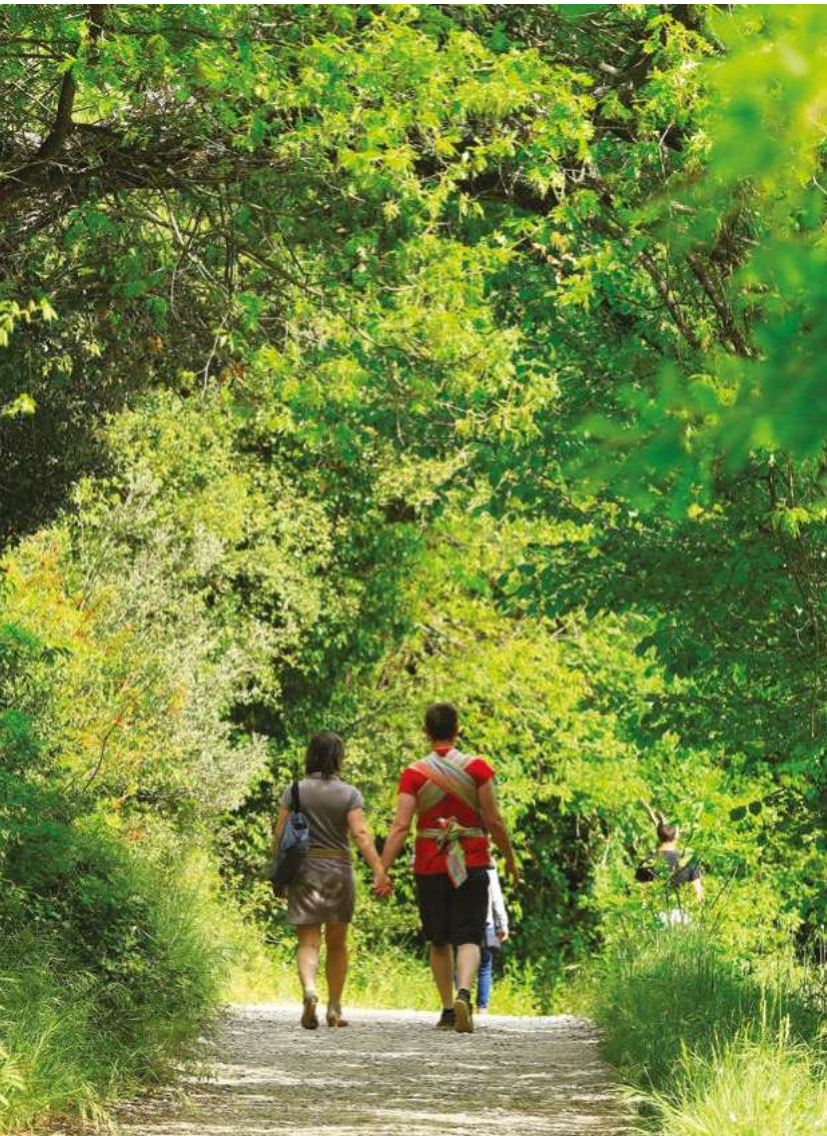
03. Une agglomération au service d'un développement durable et solidaire 48

- 3.1 Le développement économique 50
- 3.2 Le tourisme 58
- 3.3 La Dracénie, un territoire durable 62
- 3.4 L'habitat 68
- 3.5 La cohésion sociale 72

04. Les ressources de votre agglomération 74

- 4.1 Les ressources humaines 76
- 4.2 Les systèmes d'information 78
- 4.3 Les finances et le conseil de gestion 80
- 4.4 Les affaires juridiques 82
- 4.5 La gestion du patrimoine 84
- 4.6 La communication 86

Le développement durable



LES CINQ FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- ➔ *Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,*
- ➔ *Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,*
- ➔ *Épanouissement de tous les êtres humains,*
- ➔ *Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,*
- ➔ *Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

LES GRANDS PROJETS 2022

L'année 2022 a vu se lancer deux grandes démarches en matière de politique climatique, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et la démarche Territoire Engagé Transition Écologique (TETE).

Le Plan Climat Air Énergie Territorial est une démarche collective qui a pour objectif :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire, afin de lutter contre le changement climatique ;
- L'adaptation du territoire aux effets du changement climatique, afin d'en diminuer les impacts économiques, sociaux, sanitaires, etc. ;
- L'amélioration de la qualité de l'air, afin de préserver la santé des habitants du territoire.

Le PCAET est élaboré à l'échelle du territoire où l'agglomération joue un rôle moteur. Il mobilise tous les acteurs publics, économiques, sociaux et environnementaux et facilite l'émergence d'actions concrètes en faveur du climat. Les actions du PCAET s'inscrivent dans de nombreuses thématiques (sobriété énergétique, énergies renouvelables, mobilité, rénovation de logements, économie de la ressource en eau, circuits courts alimentaires, déchets, sensibilisation...)

Dès 2022, un diagnostic de la qualité de l'air a été effectué sur le territoire.

Parallèlement, la labellisation ADEME Territoire Engagé dans la Transition Écologique (TETE) a été lancée. Cette démarche, portée par l'ADEME, vise à faire reconnaître la performance et l'engagement de l'agglomération en matière de Climat Air et Énergie dans ses politiques publiques, son management et son exemplarité.



La politique d'aménagement du territoire

Suite au non-rendu exécutoire du Schéma de Cohérence Territoriale de la Dracénie, les élus de l'agglomération ont pris la mesure du contexte de maîtrise des consommations foncières, depuis inscrit dans la loi Climat Résilience d'août 2021 autour de trois démarches parallèles :

- La démarche expérimentale « Territoires Pilotes de Sobriété Foncière », pilotée par l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale, dont la Dracénie est lauréate avec les communes de Draguignan, Trans-en-Provence, Flayosc, Salernes et La Motte, qui permet de mieux comprendre le foncier disponible pour un « urbanisme circulaire » ;
- L'ensemble des communes s'inscrit dans une démarche de réduction des consommations foncières affichées dans le SCoT, en particulier au travers des « Espaces d'Urbanisation Potentielle ». Ces espaces représentent dans le SCoT 592 ha: le travail mené en 2022 doit conduire à réduire d'environ de moitié ces surfaces ;
- La rédaction d'un projet de territoire, socle du Contrat de Relance de Transition Énergétique, mettant en

cohérence l'ambition de maîtrise des consommations foncières avec non seulement des modes de développement économique respectueux d'une nouvelle sobriété foncière mais aussi, dans le sillage des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, la volonté de reconquérir les centralités de villes et de villages.

Le Pôle de Transition Environnementale

Le Pôle de Transition Environnementale (dit PTE) illustre totalement l'engagement de DPVa à relever le défi de la transition écologique. Ce pôle en projet, situé au carrefour des communes de Draguignan, Trans en Provence et de la Motte sera composé de :

- Une unité de prétraitement des déchets, afin de trier et de valoriser une partie des ordures ménagères,
- Une chaudière, alimentée par un combustible élaboré à partir de déchets sélectionnés,
- Un réseau de chaleur qui alimentera sur un circuit de 5 km une quinzaine de chaudières existantes à énergie fossile.

Cet équipement, dont la mise en service est prévue pour fin 2026, va permettre les gains environnementaux suivants :

- Réduire de 50 % les ordures ménagères, et d'économiser ainsi les capacités d'enfouissement,
- Diminuer de 230 000 km par an les transports de déchets,
- Diminuer les émissions carbone d'un équivalent de 1 000 voitures, grâce au remplacement des 15 chaudières à énergies fossiles.

En plus de ces équipements liés aux déchets, des projets connexes sont à l'étude :



- Un projet agricole, grâce aux 30 ha de foncier aux alentours des équipements, desservis par le canal de Provence et le futur réseau de chaleur.
- Un lieu de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Ces deux projets connexes seront co-construits avec le concours de la population.

Le pôle de transition environnementale permettra de recycler davantage de déchets du territoire, de produire une énergie verte, de lutter contre le changement climatique en réduisant la consommation des énergies fossiles, de promouvoir de nouvelles pratiques agricoles contribuant à l'autonomie alimentaire du territoire et de créer un espace pédagogique dédié aux enjeux environnementaux.

Le projet alimentaire de territoire - PAT

La récente crise sanitaire a accéléré la prise de conscience de l'importance du déploiement et de la diversification alimentaire de l'activité agricole du territoire. Aussi, DPVa a délibéré en février 2021 pour se positionner chef de file et construire avec l'ensemble des acteurs un projet alimentaire de territoire. En mai 2022, le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire a officiellement reconnu la démarche de la Dracénie comme

PAT de niveau 1 – émergent intitulé « Du local et du Bio pour tous en Dracénie » et axés sur les deux objectifs suivants :

- Soutenir une agriculture vivrière et de qualité sur le territoire: doubler la production alimentaire du territoire et atteindre l'objectif de 50 % d'exploitations vivrières en agriculture biologique dans les 5 années à venir.
- Favoriser une alimentation saine et de qualité, en particulier pour les plus jeunes et les personnes en situation de précarité.

Cette reconnaissance permet également le démarrage

officiel du projet en 2022 qui se concrétise par :

- l'identification de l'ensemble des acteurs de la Dracénie concernés par le projet,
- la définition du contenu des études nécessaires au complément du diagnostic (agricole, alimentaire),
- la mise en place d'une collaboration avec les différents acteurs de la précarité alimentaire sur le territoire de la Dracénie,
- la première réunion du Comité de Pilotage ad hoc représentant la méthode de travail ainsi que le planning prévisionnel du projet mais aussi des initiatives locales des différents acteurs concernés.



Risques majeurs

SÉCHERESSE

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique. Dans l'objectif de préserver la ressource en eau, DPVa s'est engagée dès le mois de mai dans une campagne de communication à l'attention du grand public, mettant en avant les économies d'eau. La mutualisation des moyens a notamment permis cet été de créer une interconnexion des réseaux d'eau pour alimenter les communes déficitaires. Parallèlement, la recherche permanente de fuites massives rendue possible grâce aux moyens mutualisés d'une structure telle que DPVa a contribué à augmenter de façon très nette le rendement des réseaux.

Ex. : Bargemon => rendement réseau d'eau suite aux travaux de recherche de fuites

En 2019 :

55%

En 2022 :

75%

INCENDIES

Lancé dès la création de l'agglomération en 2000, le Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF) a par définition une double vocation : protéger le territoire du risque incendie et préserver la biodiversité de ce milieu naturel. Il s'agit de planifier et de réaliser le débroussaillage de part et d'autre des pistes DFCI qui quadrillent le territoire afin

de faciliter l'accès des pompiers aux massifs forestiers en toute sécurité. Ce maillage permet de lutter, en toute sécurité, contre les incendies de forêt. Ces travaux de débroussaillage interviennent majoritairement entre octobre et juin afin que le terrain soit opérationnel en début de saison.



INONDATIONS

GEMAPI

2 actions phares initiées en 2022 :

→ **Les travaux menés dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) avec le SMA sur l'aménagement de la Nartuby** dans la traversée urbaine de Draguignan et Trans-en-Provence pour un montant global de 33 M€.

Cette action permettra à terme d'augmenter la capacité du lit de la rivière et de réduire les obstacles à l'écoulement sur la prévision d'une crue trentennale, sans aggraver la situation en aval tout en intégrant les dimensions écologiques et paysagères. Aujourd'hui les premiers débordements ont lieu à partir de 45 m³/s. Après les travaux, il n'y aura plus aucun débordement jusqu'à 180 m³/s dans la traversée urbaine de Draguignan et de Trans-en-Provence ;

➔ **Le dispositif de lutte contre la vulnérabilité des habitats inondables (ALABRI)**

Le dispositif ALABRI, porté par Dracénie Provence Verdon agglomération sur 19 communes de son territoire avec le soutien de la Région et de l'État, est un diagnostic personnalisé et gratuit des éléments vulnérables des habitations face aux inondations, ainsi qu'un accompagnement technique et financier des dossiers de travaux subventionnés jusqu'à 80 % sans conditions de revenus pour la mise en œuvre des travaux, afin de diminuer la vulnérabilité des logements identifiés comme sensibles face aux risques inondation.



CHIFFRES-CLÉS



DÉCHETS

- **15,5 t** de déchets collectés, dont **84%** valorisés dans le cadre du Click&Collect
- **1766** composteurs distribués en 2022
- **100** appels traités par jour en moyenne

EAU & ASSAINISSEMENT

- **54,4 M€** de budget, dont **31,40 M€** en fonctionnement et **23 M€** en investissement
- Près de **33 M€** engagés pour l'action 35 d'aménagement de la Nartuby
- **572** contrôles à la conception (SPANC)
- **394** contrôles à la réalisation (SPANC)
- **794** contrôles de filières existantes (SPANC)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **26** étudiants inscrits à la rentrée 2022 au Campus Connecté
- Près de **3 000** jeunes accompagnés par les missions locales pour **255 157 €** de subventions
- **+ de 130** personnes accueillies et **251 500 €** d'aides mobilisées par Initiative Var
- **39** ventes préemptées dans le cadre de la préservation du foncier agricole



TRANSPORTS

- **718 025** voyageurs
- **+ 93,2%** passagers ont utilisé l'application TixiPass par rapport à 2021
- **+ de 85%** de véhicules « propres » sur l'ensemble du réseau

FINANCES

- **93 M€** de budget alloué au Plan Pluriannuel d'Investissements 2023-2026
- **98 M€** de budget global 2022 tous budgets confondus
- **16** budgets différents : général, déchets, eau & assainissement, transports...



TOURISME

- **921 000 € (+23)** de recettes de taxe de séjour
- **+ de 7,1 M** de nuitées pour l'année 2022
- **523 537** renseignements délivrés via le réseau des PIT, des bornes et du site internet

ESPACES NATURELS ET FORÊTS

- **160 ha** de pare-feu DFCI débroussaillés
- **46** kilomètres de piste DFCI créés et entretenus
- **3** sites Natura 2000 sur une surface de 12 700 ha

URBANISME

- **3 427** instructions



CULTURE

- **8 733** visiteurs au musée des Arts et Traditions Populaires
- **7** sites d'enseignement musical et artistique pour 814 élèves
- **211 000** entrées au réseau de médiathèques
- **3 928** visiteurs au musée-galerie Honoré Camos
- **812** élèves impliqués dans le parcours EAC du conservatoire

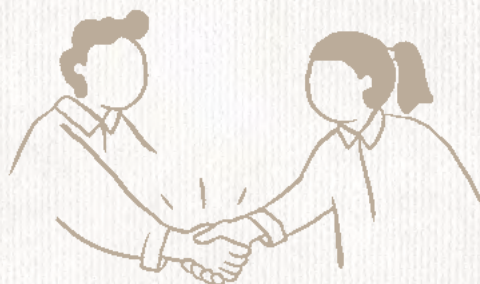


HABITAT

- **750** logements sociaux attribués
- **126 M€** d'opérations dans le cadre du programme Petites Villes de Demain
- **73** demandes de subventions agréées pour la rénovation du parc privé

COHÉSION SOCIALE

- **53** actions financées au titre de la Politique de la ville pour un total de **256 000 €** (**111 000 €** pour l'État et **145 000 €** pour DPVa) représentant près de **4 300** bénéficiaires
- **2 324** contacts (physiques, tel, mail) et **280** permanences au Point Justice



GESTION DU PATRIMOINE

- **1 531** demandes d'interventions réalisées (tickets GLPI), dont :
 - **738** réalisées en régie
 - **793** réalisées par prestataires externes

COMMUNICATION

- **331 376** visites sur la page Facebook de l'agglomération en 2022
- **60** conférences de presse
- **183** tickets créés en 2022 pour des besoins en communication



L'ACCUEIL DES USAGERS

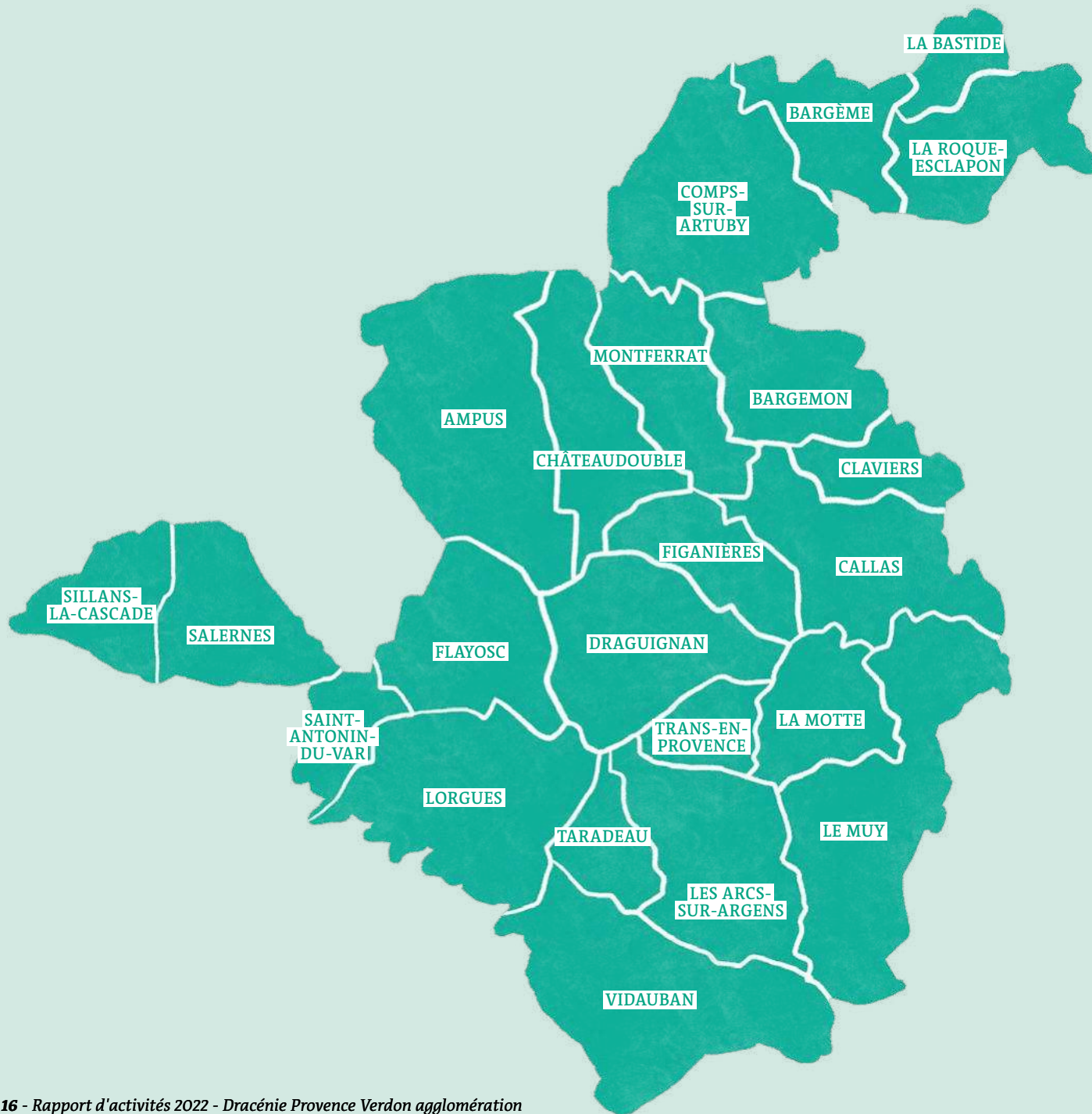
- **3 717** usagers reçus
- **11 117** appels traités
- **4 254** courriers traités



01.

Votre
agglo





1.1 Une agglomération, 23 communes

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Créée par arrêté préfectoral le 31 octobre 2000, la Communauté d'Agglomération Dracénoise traduit le souhait de huit communes (Les Arcs-sur-Argens, Châteaudouble, Draguignan, Figanières, Lorgues, La Motte, Taradeau et Trans-en-Provence) de s'unir en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement et d'aménagement de leur territoire.

En décembre 2001, son périmètre est élargi à seize communes avec l'intégration d'Ampus, Bargemon, Callas, Claviers, Flayosc, Le Muy, Montferrat et Vidauban. Sa superficie est alors de 715 km² pour une population estimée à 97 000 habitants.

En janvier 2014, l'Agglomération accueille 3 nouvelles communes: Saint-Antonin-du-Var, Salernes et Sil-lans-la-Cascade. Sa superficie est à ce jour de 784 km² pour une population de plus de 107 000 habitants.

Dans le cadre de l'adoption du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2016 a entériné le nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération Dracénoise en intégrant les communes de Bargème, Comps-sur-Artuby, la Bastide et la Roque-Esclapon, ouvrant ainsi une perspective exceptionnelle de tourisme et de sites remarquables, en faisant de notre agglomération la porte d'accès aux gorges du Verdon. Aujourd'hui, l'Agglomération comprend donc 23 communes et 110 296 habitants.

Les 23 communes membres ont ainsi transféré certaines compétences municipales à l'Agglomération. Depuis, la Communauté d'Agglomération Dracénoise, devenue en décembre 2018 Dracénie Provence Verdon agglomération, Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), doit exercer de plein droit des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives.

CHIFFRES-CLÉS

23
communes

914 km²

110 296
habitants

1.2 Des hommes et des femmes de terrain



RICHARD STRAMBIO
Président
Maire de Draguignan



CLAUDE PIANETTI
1^{er} Vice-Président
Maire de Vidauban
Équipements sportifs



CLAUDE ALEMAGNA
2^e Vice-Président
Maire de Lorgues
Habitat et politique du
logement



LILIANE BOYER
3^e Vice-Président
Maire du Muy
Développement
économique



VALÉRIE MARCY
4^e Vice-Président
Maire de La Motte
Tourisme



BERNARD CHILINI
5^e Vice-Président
Maire de Figanières
Milieu naturel, PIDAF et
risque incendie



NATHALIE GONZALES
6^e vice-présidente
Maire des
Arcs-sur-Argens
Transition énergétique
et développement
durable



DANIEL MARIA
7^e Vice-Président
Maire de Callas
Administration générale
Communication



ALAIN CAYMARIS
8^e vice-président

Maire de
Trans-en-Provence
Risques majeurs
Prévention des inondations
et eaux pluviales -
Milieux aquatiques



SERGE BALDECCHI
9^e vice-président

Maire de
St-Antonin-du-Var
Finances - Politiques
contractuelles - Défense
Nationale



RAYMOND GRAS
10^e vice-président

Maire de Montferrat
SPANC



HUGUES MARTIN
11^e vice-président

Maire d'Ampus
Urbanisme et
aménagement du
territoire



ALBERT DAVID
12^e vice-président

Maire de Taradeau
Agriculture



CHISTOPHE CARRIÈRE
13^e vice-président

Maire de
Sillans-la-Cascade
Eau et assainissement



KARINE ALSTERS
14^e vice-présidente

Maire de Flayosc
Transports et mobilités



GÉRALD PIERRUGUES
15^e vice-président

Maire de Claviers
Ingénierie aux
communes

LES MEMBRES DU BUREAU



SOPHIE DUFOUR
Gestion et valorisation
des déchets



**NATHALIE
PEREZ-LEROUX**
Maire de La
Roque-Esclapon
Culture



NADINE DECARLIS
Maire de Bargemon
Politique de la
ville - Insertion
professionnelle
- Formation



ALAIN BARALE
Maire de
Comps-sur-Artuby
Maison de santé
pluridisciplinaire



JACQUES GÉRARD
Maire de Bargème
Sites remarquables



CLAUDE MARIN
Maire de La Bastide
Relation avec le parc
naturel régional du
Verdon



GEORGES ROUVIER
Maire de Châteaudouble
Ruralité - Valorisation
des productions locales
et développement des
circuits courts



**CHRISTINE
PREMOSELLI**



MICHEL PONTE



CÉDRIC DUBOIS

Maire de Salernes
Innovation et économie
circulaire

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

DRAGUIGNAN

Danielle ADOUX-COPIN
Bernard BONNABEL
Hugues BONNET
Stephan CERET
Lisa CHAUVIN
René DIES
Brigitte DUBOUIS
Jean-Yves FORT
Sylvie FRANCIN
François GIBAUD
Marie-Christine GUIOL
Grégory LOEW
Jean-Bernard MIGLIOLI
Christine NICCOLETTI
Philippe SCHRECK
Jean-Pierre SOUZA
Christine VILLELONGUE

FIGANIÈRES

Marie-José MAUREL

FLAYOSC

Guillaume
DJENDEREDJIAN
Pierre PENEL

LA MOTTE

Philippe ROUX

LE MUY

Franck AMBROSINO
Françoise LEGRAIEN
Gil OLIVIER
Romain VACQUIER

LES

ARCS-SUR-ARGENS

Christine
CHALOT-FOURNET
Nicolas DATCHY
Olivier POMMERET

LORGUES

Stella ACCIARI
Jacques BERTRAND
Francine FIORINI
Jean-Pierre GUINDEO

SALERNES

Marie-Laure TORTOSA

TRANS-EN- PROVENCE

Anne-Marie AMOROSO
Jean FOURISCOT

VIDAUBAN

Valérie FLAUS
Malika GUELLATI
Michèle PELASSY
Thierry PESCE
Régis ROUX

1.3 Les compétences de l'agglomération

Dracénie Provence Verdon agglomération exerce des compétences obligatoires et supplémentaires.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Sont définies par la loi et identiques pour toutes les communautés d'agglomération de France

- Développement économique et tourisme
- Aménagement de l'espace intercommunal
- Mobilités et transports
- Habitat
- Politique de la ville et cohésion sociale
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Eau, assainissement, pluvial
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) – gestion déléguée au Syndicat Mixte de l'Argens

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

Sont choisies par le Conseil d'agglomération selon les enjeux de chaque territoire

- Voirie d'intérêt intercommunal
- Environnement et cadre de vie
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt intercommunal
- Droit des sols
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier (PIDAF)
- Natura 2000
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Aménagement numérique du territoire
- Risques majeurs : Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Aide au maintien d'un équipement de santé pluri professionnel de proximité en milieu rural





1.4 Comment fonctionne l'agglomération

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

L'agglomération dispose d'un Conseil d'agglomération composé de 66 conseillers communautaires depuis le 1^{er} janvier 2017 et d'un Bureau de 26 Élus (1 Président, 15 Vice-Présidents, 10 membres du Bureau) où se discutent les grandes orientations en termes d'actions et de politiques à mettre en œuvre :

→ Le Conseil d'agglomération est l'organe délibérant de la structure intercommunale. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence de l'Agglomération.

→ Le Bureau de la Communauté d'agglomération, quant à lui, peut se réunir pour deux attributions distinctes : soit en tant qu'organe de travail pour examiner les affaires courantes, étudier les dossiers inscrits à l'ordre du jour du prochain Conseil ou encore émettre des avis ou des propositions sur tout projet structurant de l'Agglomération, soit en tant qu'organe délibérant, dans les domaines où il a reçu délégation du Conseil.



LES COMMISSIONS

Elles sont au nombre de 9 :

- Administration générale et performance publique ;
- Aménagement du territoire ;
- Grands projets et développement des filières économiques ;
- Attractivité touristique ;
- Culture et valorisation du territoire ;
- Habitat et revitalisation des cœurs de villes ;
- Transition écologique et énergétique ;
- Risques majeurs ;
- Eau et assainissement ;
- Sport et gestion du patrimoine ;
- Finances.

LA VIE INSTITUTIONNELLE

Pour l'année 2022, **7 Conseils d'agglomération** se sont tenus.

Durant, ces 7 séances, **265 délibérations** ont été prises en Conseil d'agglomération.

En ce qui concerne les Bureaux :

→ 70 délibérations pour 27 bureaux

Pour les **décisions communautaires**, 347 actes ont été transmis au contrôle de légalité et affichés.

2274 arrêtés pour l'année 2022.



02. Une agglomération à votre service





2.1 Les transports et mobilités durables



L'INFO DE L'ANNÉE

2022 a été l'année du développement des mobilités alternatives. Entre la mise en œuvre du schéma vélo et l'engagement dans l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié (PDMS), la Dracénie marque sa volonté de proposer des solutions complémentaires aux services existants. Une enquête mobilité certifiée par le CEREMA (EMC2) a aussi été lancée en fin d'année sur un territoire élargi de l'Est-Var aux Alpes-Maritimes afin d'avoir une connaissance plus fine des déplacements et permettre de bâtir une stratégie des mobilités.

La transition énergétique du parc de véhicules s'est poursuivie et fin 2022, plus de 85 % du parc est composé de véhicules à faibles émissions.

GRANDS PROJETS 2022

Schéma cyclable en Dracénie

Le schéma vélo de la Dracénie est composé de trois axes thématiques (aménagement, services et communication) et vise à favoriser les déplacements à vélo auprès des habitants et des touristes.

Les actions du schéma vélo en Dracénie 2022 :

- La gouvernance du schéma directeur cyclable de la Dracénie
- L'animation de la politique vélo
- Une station vélo à l'office de tourisme de Draguignan
- La poursuite de l'aménagement de la Vigne à vélo

2022 EN BREF

L'année 2022 a été marquée par une progression de la fréquentation du réseau avec près de 720 000 voyages contre plus de 640 000 voyages en 2021. Il est à noter que

la fréquentation actuelle est supérieure à celle d'avant la crise sanitaire.

L'offre mise en place en 2018 et vraisemblablement les conséquences de l'inflation ont incité plus de voyageurs à utiliser les transports en commun qui sont le mode de déplacement le moins onéreux (en dehors des courtes distances où la marche à pied et le vélo restent préférables).



Dracénie Provence Verdon agglomération a poursuivi son engagement auprès de l'État et des autres collectivités régionales dans le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur avec notamment la création effective de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte-d'Azur.

2022 est également l'année de l'engagement dans l'élaboration d'un Plan De Mobilité Simplifié (PDMS). Accompagnée par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), la Dracénie se lance dans ce document de planification volontaire permettant la construction et la mise en œuvre d'une politique de mobilité locale. Il permettra de doter le territoire d'une vision stratégique et à long terme du développement des mobilités alternatives à la voiture. Les communes seront associées



à chacune des phases. En 2022, les phases de pré-diagnostic et diagnostic ont été engagées.

LES CHIFFRES-CLÉS

718 025 voyageurs
(+11,7 % par rapport à 2021)

+ de 85% de véhicules
de transport collectif à faible émission

+ 93,2% d'utilisateurs de l'appli
Tixi PASS d'achat de titres
sur smartphone

2.2 La collecte et le tri des déchets ménagers

L'INFO DE L'ANNÉE

DPVa s'est engagée dans une vaste campagne de distributions de composteurs individuels et collectifs. L'objectif est de doter 8 000 foyers de composteurs individuels et une trentaine de collectifs (ou quartiers).

Lancée en janvier 2022, l'opération broyat complète en Dracénie l'action menée sur les déchets fermentescibles. Il s'agit ainsi de transformer les déchets verts en matière broyée finement comportant des nutriments essentiels pour le sol sur lequel elle sera épandue. Menée conjointement avec la Chambre d'Agriculture et la direction du Développement Économique, l'opération broyat a préalablement été mise en place auprès des professionnels du territoire: viticulteurs, oléiculteurs... tous ont été informés et formés avant de recevoir désormais à leur demande des livraisons de broyat gratuitement pour pailler leurs sols.

Le cheminement est simple et efficace: les déchets verts déposés en déchèteries sont transformés en broyat



normé redistribué gratuitement pour être utilisé sur le territoire. Un exemple éminent d'économie circulaire au bénéfice local indéniable en lien avec la lutte contre la sécheresse. L'opération est désormais poursuivie également auprès des particuliers avec la livraison (min. 19 t) ou gratuitement en déchèterie.

GRANDS PROJETS 2022

- Ouverture en avril 2022 du centre de stockage des déchets non dangereux du Vallon des Pins à Bagnols en Forêt, dont DPVa est membre de la SPL, avec 3 autres collectivités.
- Établissement d'un seuil d'exclusion du service public de collecte à 8000 l. Plus d'une centaine d'établissements sont concernés, et sont désormais collectés par des prestataires de leur propre choix. Tous les établissements sont accompagnés, afin de mettre le tri en place.
- Finalisation du cahier des charges du Pôle de Transition Environnementale, et lancement de la consultation pour retenir le meilleur projet. Le groupement d'opérateur retenu accompagnera Dracénie Provence Verdon agglomération pour la réalisation et l'exploitation de l'équipement durant 25 années.

2022 EN BREF

Le déploiement des points d'apport volontaire au détriment des bacs roulants se poursuit pour uniformiser le mode de collecte et concourir aux maîtrises budgétaires :

- Un geste de tri facilité pour doubler les performances de tri ;
- Une baisse des fréquences de collecte.

À l'été 2022, Dracénie Provence Verdon agglomération a mis en place une **opération de collecte dédiée aux déchets des commerces**, sur demande, le « Click and Collect » : 15,5 t collectées, dont 84 % valorisées.

LES CHIFFRES-CLÉS

51% de valorisation de matière

- 3300 t (soit - 8%)
d'ordures ménagères en 2022

3 M€ d'économies générées par les réformes menées en 2022 : reprise en régie de la valorisation des déchets verts, exclusion des gros producteurs, facturation des professionnels en déchèteries.

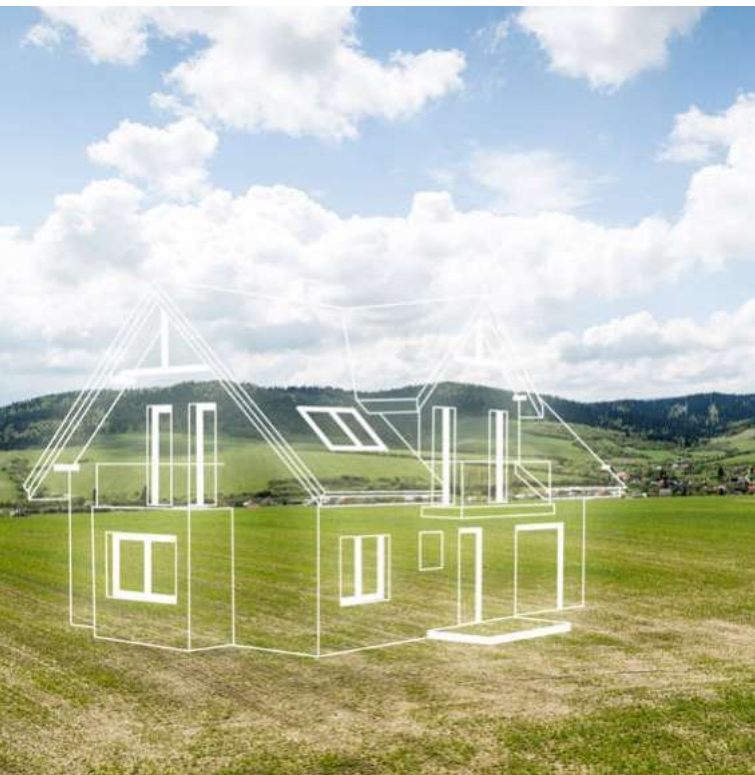
1 M€ de surcoût des prestations liées à l'inflation



2.3 L'urbanisme

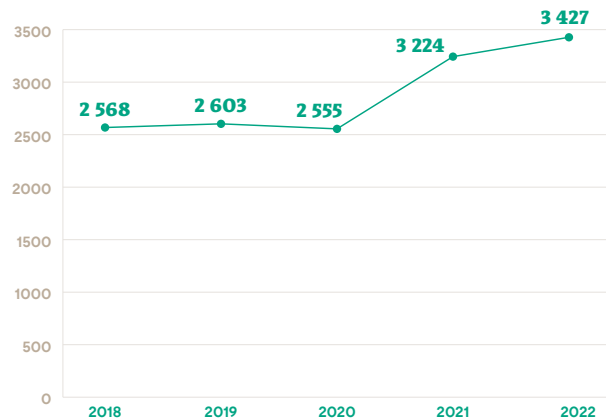
Le service a en charge l'instruction des demandes d'autorisations relatives à l'occupation et l'utilisation des sols.

L'agglomération ne détient pas la compétence pour délivrer les autorisations de construire ou de réaliser des travaux d'aménagement. C'est le Maire qui conserve le pouvoir de décision. DPVa intervient par convention dans le cadre d'une mutualisation de service, en mettant l'expertise de ses agents au service des communes. DPVa met également à disposition des communes le logiciel de gestion des demandes.



L'INFO DE L'ANNÉE

Poursuite de la hausse du volume de dossiers à instruire :



Nombre de dossiers par commune en 2022 :

COMMUNES	PA + PA MODIF	PC + PC MODIF	DP	Cub	PD	TOTAL	AT
AMPUS		9	30	1		40	1
BARGEMON		19	48	5		72	
CALLAS	1	33	71	4		109	2
CHATEAUDOUBLE		9	18	1		28	
CLAVIERS		9	23	2		34	1
COMPS SUR ARTUBY		5	5			10	1
FIGANIERES	2	26	70	5		103	3
FLAYOSC	4	90	171	11		276	3
LA BASTIDE		6	12	1		19	
LA MOTTE	6	52	95	9	2	164	6
LA ROQUE ESCLAPON		4	13	1		18	
LE MUY	1	94	282	4		381	18
LES ARCS	1	67	179	3	1	251	13
LOGUES	10	136	305	23		474	25
MONTFERRAT		5	14	1		20	2
SAINT ANTONIN	1	25	40	6		72	1
SALERNES	5	81	174	19		279	7
SILLANS	1	31	51	1		84	1
TARADEAU		20	55	1		76	1
TRANS EN PROVENCE	7	98	226	14		345	11
VIDAUBAN	6	157	387	21	1	572	20
TOTAL	45	976	2 269	133	4	3 427	116

PA : Permis d'aménager
 PC : Permis de construire
 DP : Déclaration préalable
 Cub : Certificat d'urbanisme
 PD : Permis de démolir
 AT : Autorisation de travaux

Draguignan, Bargème hors agglo pour l'instruction

Mise en place du Guichet Urbanisme pour la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

2022 a été marquée par la mise en service par l'Agglomération, au 1^{er} janvier, du Guichet Urbanisme pour le dépôt dématérialisé des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Au total, pour l'ensemble des communes de l'agglomération (à l'exception de Bargème), près de 36% des demandes ont été faites par voie dématérialisée.

2.4 L'eau et l'assainissement

L'INFO DE L'ANNÉE

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique. DPVa dans l'objectif de préserver la ressource en eau s'est engagée dès le mois de mai dans une campagne de communication à l'attention du grand public, mettant en avant les économies d'eau. La mutualisation des moyens a notamment permis cet été de créer des interconnexions de réseaux d'eau potable pour alimenter les réseaux déficitaires (Interconnexions Lorgues-Draguignan et Taradeau- Les Arcs). Parallèlement, la recherche de fuites rendue possible grâce aux moyens mutualisés d'une structure telle que DPVa a contribué à augmenter de façon très nette le rendement des réseaux.

LES GRANDS PROJETS

En 2022, la compétence Eau/Assainissement a représenté 54,4 M€ dont 31,4 M€ en fonctionnement et 23 M€ en investissement permettant de financer de nombreux travaux d'amélioration des réseaux et des infrastructures sur toutes les communes de la communauté d'agglomération, notamment des travaux de réalisation de deux forages de substitution à La Motte, des renouvellements de réseau eaux usées (Trans-Draguignan), de réseaux eau potable (Adoux Couchoire, Sauveclare à Flayosc), de réseaux eau potable et eaux usées (chemin de Castellans à La Roque, Vaugine à Draguignan, Pré de la tour à Chateaudouble) ainsi que l'installation d'un système de supervision.

Afin de coordonner la réalisation de travaux d'extension ou de renouvellement de réseaux présents sous l'emprise

de travaux communaux, des conventions de délégations de maîtrise d'ouvrage ont été réalisées avec les communes d'Ampus (boulevard Clemenceau avenants), Les Arcs (avenue des 13 Lorguais, les Laurons), Callas (Calade du Portail), Lorgues (Castrum), Salernes (rue Vieille, rues Voltaire, Gorguette, Bas Four, rue du Plan), Sillans la Cascade (Chemin du Haut Ricoui, Chemin de Roque Rousse), Vidauban (Chemin des Acacias, Boulevard des Vallons).

De nombreuses études ont été également lancées ou démarrées en 2022.

2022 EN BREF

Au 1^{er} juillet 2022, les services d'eau et d'assainissement de la commune de Trans-en-Provence ont intégré la régie communautaire et depuis le 31 octobre 2022, le service d'eau potable de la commune de Claviers est exploité par la régie communautaire. Ainsi, le nombre d'abonnés gérés directement en régie intercommunale passe à près de 29 000, pour plus de 3 millions de mètres cubes distribués.

Pour rappel : le 1^{er} janvier 2020 au lendemain du transfert des compétences eau/assainissement à la communauté d'agglomération, la régie communautaire intervenait sur 13 communes pour la distribution de l'eau potable (Les Arcs-sur-Argens, Bargème, Bargemon, Comps-sur-Artuby, La Bastide, Figanières, Lorgues, Montferrat, La Motte, La Roque-Esclapon, Saint Antonin du Var, Taradeau et Vidauban). Au titre de l'assainissement, la régie intervenait sur 14 communes (Claviers).



Depuis 2021, les équipes de DPVa exploitent en régie directe les stations d'épuration de Claviers/Bargemon (4.500 EH) et de Montferrat/Chateaudouble (1.700 EH), et les services d'eau et d'assainissement de la commune d'Ampus.

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE

Objectif 800 diagnostics
d'habitation et **100 accompagnements**
de travaux pour le dispositif ALABRI

Près de 33 M€, financés à 60 %
par DPVa et mis en œuvre par le SMA
pour l'action **35** d'aménagement de la
Nartuby

54,40 M€ de budget Eau/
Assainissement, dont **31,40 M€**
en fonctionnement et **23 M€** en
investissement



2.5 Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)



L'Assainissement Non Collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques.

Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Les eaux usées traitées sont constituées des eaux-vannes (eaux des toilettes) et des eaux ménagères (lavabos, cuisine, lave-linge, douche...).

L'ANC est reconnu comme une solution à part entière, alternative au réseau public de collecte et au moins aussi efficace, avec un impact environnemental des rejets moindre en zone rurale.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est un service public local Industriel et Commercial (SPIC) chargé d'une part de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes.

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier

Le SPANC de Dracénie Provence Verdon agglomération assure en régie les prestations suivantes :

- Le contrôle des installations neuves
- Le contrôle des installations existantes

L'INFO DE L'ANNÉE

Mise en place en 2022 d'un nouveau logiciel permettant de cartographier via le SIG toutes les habitations contrôlées sur un fond de plan cadastral. Ce logiciel permet également aux usagers de payer en ligne via une plateforme de paiement et assure un meilleur suivi des dossiers et un enrichissement de la base de données.

LES GRANDS PROJETS

- Mise en place du SIG et représentation cartographique pour les dossiers anciens du service (soit environ 8 000 dossiers)
- Contrôles du raccordement et de la conformité du branchement d'Assainissement collectif

2022 EN BREF

Tout au long de l'année le service a assuré la continuité des contrôles suivants :

- À la conception dans le cadre des permis de construire ou des demandes de réhabilitation,
- À la réalisation lors de la construction des filières d'assainissements non collectifs,
- Lors des transactions immobilières (diagnostic de la filière existante),
- Diagnostics des filières existantes sur le territoire.



LES CHIFFRES-CLÉS

Contrôles
conception :

572

Contrôles
réalisation :

394

Contrôles de filières existantes
(contrôle transaction
immobilière inclus) :

794



2.6 La culture



L'INFO DE L'ANNÉE

Réseau de Lecture publique

2022 a vu le lancement du site Internet *mediatheques.dracenie.com* en mars et la mise en service des ressources numériques en septembre.

La levée du pass sanitaire en mars a permis la reprise progressive de l'activité en médiathèque.

Conservatoire d'agglomération

Avec une fréquentation de 4500 personnes sur l'ensemble des concerts et spectacles, le conservatoire renforce la fidélisation des publics et crée une habitude de fréquentation notamment avec le public famille.

L'enseignement poursuit son déploiement avec une nouvelle discipline enseignée : le trombone. De plus la pratique collective se généralise à un grand nombre d'élèves comme préconisé par le schéma d'orientation pédagogique du conservatoire (orchestres, chorales, ensembles, ateliers rythmiques, batucada, ateliers Jazz/musiques actuelles...)

Patrimoines & musées

L'année 2022 a été marquée par des expositions fortes et des événements « rassembleurs ».

L'offre culturelle programmée par le service Patrimoines et Musées a été fédératrice et a permis le renforcement du travail avec l'ensemble des partenaires culturels et des communes de la Dracénie et au-delà.

Les propositions pour les jeunes publics et les familles ont été fortement développées et diversifiées ainsi que leur fréquence avec des offres de visites et d'ateliers déployées pendant les vacances scolaires.

GRANDS PROJETS

Réseau de Lecture publique

2 événements phares au printemps autour de la bande dessinée :

→ **Yasmina et les mangeurs de patates de Wauter Mannaert – éditions Dargaud**

Yasmina, c'est avant tout l'envie de faire découvrir une bande dessinée d'exception au plus large public qui soit, avec :

- 2 balades naturalistes
- 3 expositions à Draguignan, Salernes et Le Muy
- 2 ateliers graphiques
- 1 rencontre dédicace avec l'auteur.

→ **Peau d'homme**

La bande dessinée s'empare du thème de l'amour au travers de l'album Peau d'homme de Hubert et Zanzim aux éditions Glénat.

Ce projet a été décliné en plusieurs projets rassembleurs :

- 2 expositions, dont une expo urbaine
- 1 interview dessinée
- 2 ateliers graphiques
- 1 matinée professionnelle.



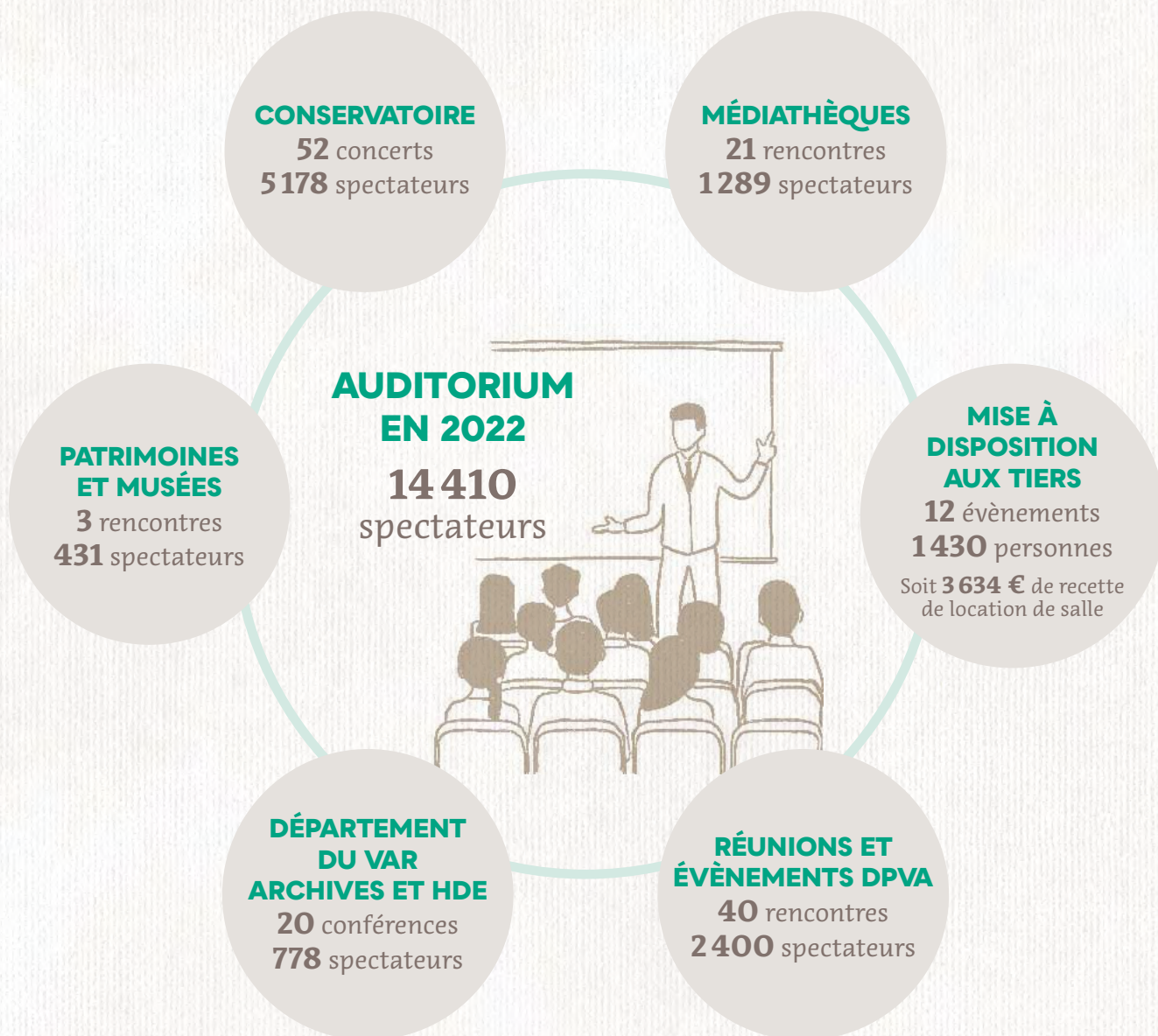
Patrimoines & musées

Label Pays d'art et Histoire: 3 ateliers participatifs pour alimenter la réflexion sur le projet de LABEL PAH ont été proposés aux membres du comité technique et du comité de pilotage. Fédératrices, ces rencontres ont rencontré un franc succès.

La démarche Pays d'art et Histoire, c'est aussi des animations autour du patrimoine: Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, les Journées du Patrimoine de Pays et des moulins et les « Secrets de la Dracénie », événements qui allient l'émotion musicale à l'émotion patrimoniale.

376 participants sur 15 communes de la Dracénie.

Bilan de l'activité de l'auditorium





« **Camus et moi** » du 23 avril au 9 juillet 2022 : Événement en partenariat avec la Région Sud dans le cadre de l'année Albert Camus qui a rassemblé près de 2 000 personnes pendant 2 mois autour d'expositions, de rencontres, d'ateliers et des spectacles aux propositions très éclectiques sur 5 communes de la Dracénie.

Ce projet a permis de mettre en œuvre une offre culturelle en transversalité avec de nombreux acteurs culturels en Dracénie et les communes.

Projet EAC « Petites Graines d'avenir » : En amont du projet Les Petites Graines d'avenir programmé en mars 2023, un travail important de médiation avec les scolaires a été réalisé dans le cadre de parcours d'EAC

avec 8 classes de primaires du territoire et 2 classes du lycée agricole des Arcs-sur-Argens, soit 200 élèves : 5 classes de CP et CE1 sur le « parcours patrimoine » (Vidauban, les Arcs-sur-Argens, Draguignan, Ampus et Bargemon) et 3 classes de CP / CE1 sur le « parcours musical » (Salernes et Callas)

Le nouveau dispositif « Petites Galeries » lancé par l'arthothèque propose un parcours d'art contemporain aux élèves et aux équipes enseignantes du territoire. Ce sont des expositions et des médiations qui sont décentralisées au cœur des collèges de la Dracénie des œuvres. 350 élèves ont pu bénéficier d'une médiation sur l'art contemporain avec l'Artothèque.

Conservatoire d'agglomération

→ **Réalisation d'un projet d'Éducation culturelle et artistique**: « L'atelier du Nouveau monde » présenté le 7 juin 2022 au Théâtre de l'Esplanade réunissant 4 classes de 2 écoles primaires de Draguignan et 12 classes de Formation musicale du Conservatoire, soit 160 élèves accompagnés par un ensemble de 16 professeurs constitué pour l'occasion. 678 personnes ont assisté à ce spectacle.

→ Organisation d'une **journée dédiée à la pédagogie Suzuki** le 7 mai 2022 qui a réuni plus de 60 élèves de violon Suzuki des conservatoires de la Dracénie, de Cannes, de Marseille et de Marignane autour d'une conférence pour les professionnels et les parents sur la découverte de cette pédagogie suivie d'une master-class et concert des élèves.



EN BREF

Patrimoines & musées

→ **Exposition Passion Foot** en Dracénie du 7 octobre au 31 décembre, qui a permis d'initier un partenariat avec le MUCEM et plus de 15 partenaires au niveau local et national.

→ **Fête de la science** du 7 au 17 octobre proposé par l'unité archéologique.

Ateliers et conférence animés par l'Égyptologue Amandine Marshall et Paul Bailet.

345 participants

Conservatoire d'agglomération

Dès septembre 2022, le conservatoire a développé une nouvelle programmation musicale autour d'événements thématiques mensuels en lien étroit avec les autres structures culturelles du territoire et les activités pédagogiques de ses élèves: la **Semaine autour des cuivres** et la **Semaine autour de Mozart**.

Cette programmation est largement dynamisée par le développement de la pratique collective et la progression des orchestres du conservatoire.

CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE



RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

- **19 048** inscrits soit **18%** de la population
- **211 000** entrées dans le réseau des médiathèques en Dracénie
- **331 000** prêts dans le réseau des médiathèques en Dracénie

THÉÂTRE DE L'ESPLANADE

- **45** mises à disposition
- **584 h** d'occupation
- **14 697** personnes soit en moyenne **326** personnes par séance



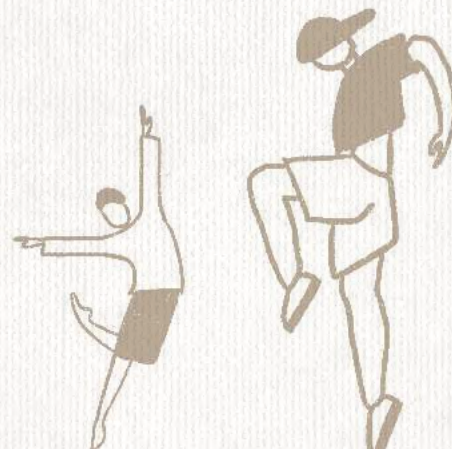
PATRIMOINES & MUSÉES

- **8 733** visiteurs au musée des Arts et Traditions Populaires dont **2 662** scolaires et **6 071** entrées individuelles.
- **3 928** visiteurs au musée-galerie Honoré Camos, soit une progression de **32%** par rapport à 2021
- **1 802** participants aux différents événements proposés pour l'événement Camus et moi
- **2 302** personnes pour l'exposition Passion Foot



CONSERVATOIRE D'AGGLOMÉRATION

- **814** élèves (dont **577** réinscrits et **237** nouveaux inscrits)
- **24** disciplines enseignées
- **52** concerts et spectacles programmés pour **178** spectateurs
- **812** élèves d'établissements scolaires de la Dracénie ont suivi les parcours d'Éducation Artistique et Culturelle avec le conservatoire





2.7 Les sports

DPVA est en charge de 23 infrastructures sportives comprenant 3 multisports, 12 stades, 7 gymnases, 5 piscines et 1 base nature

INFO DE L'ANNÉE

Les aléas climatiques et l'augmentation du coût de l'énergie ont bousculé les habitudes. La direction a dû apporter des solutions pour assurer la pérennité des pratiques :

- L'interdiction d'arrosage des pelouses dès le mois de juillet en raison de la sécheresse a entraîné une nouvelle répartition des pratiques, recentrée sur les terrains synthétiques pour le football.
- Mise en place de l'arrosage de la pelouse du stade de Rugby Léo LAGRANGE à Draguignan avec l'eau perdue des piscines saisonnières avec l'accord de l'ARS dès le mois de septembre.
- Travail conjoint avec les services techniques pour assurer la continuité de l'exploitation de la piscine BOITEUX par des mesures destinées à limiter l'impact énergétique de cette dernière à l'heure où nombre de piscines étaient menacées de fermeture sur le territoire.

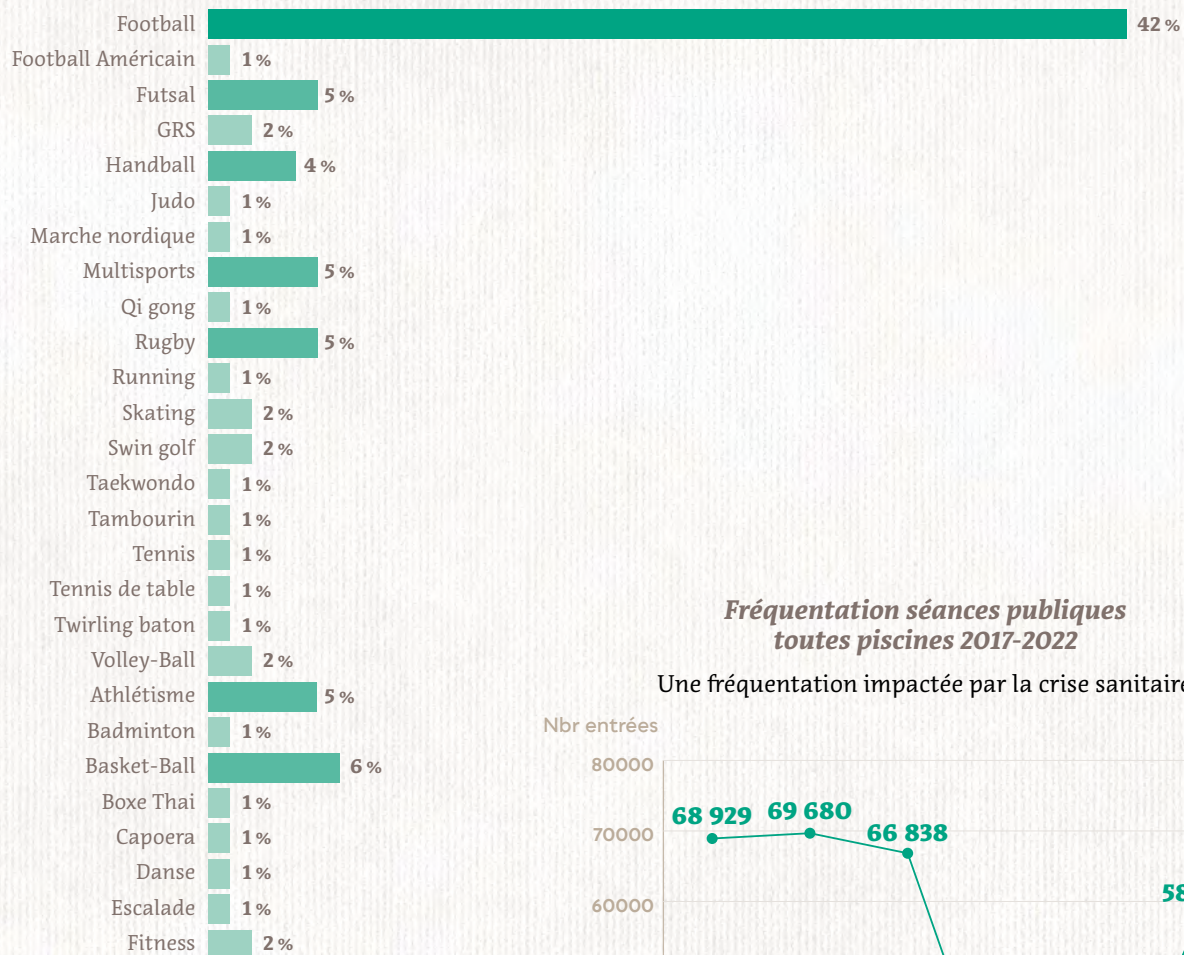
Dans ce contexte périlleux, les équipements sportifs ont vu leur taux d'occupation revenir au niveau d'avant la crise COVID 19. Un nouvel élan s'est par ailleurs dessiné dès l'été au sein des équipements aquatiques par la mise en place d'un panel d'activités animées par les équipes en place et venant compléter l'offre offerte par les clubs.



LES GRANDS PROJETS 2022

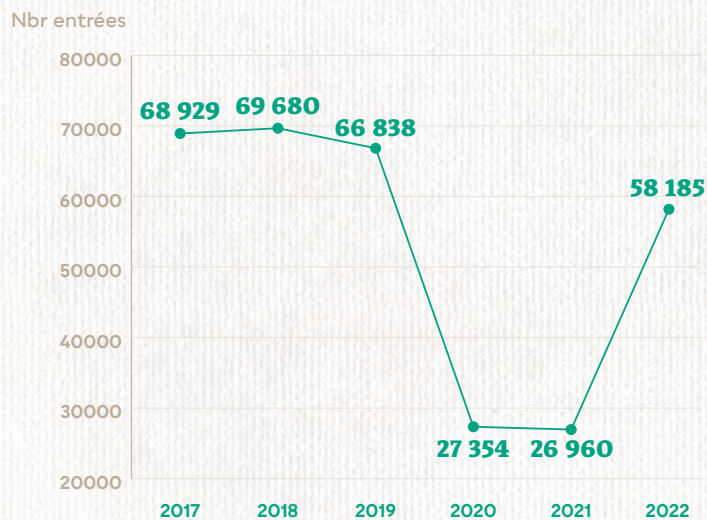
- Remplacement de la chaudière fuel par une pompe à chaleur à la piscine JANY
- Mise en place d'un plan « de sobriété piscine » (solution technique, arrosage des stades avec l'eau de la piscine, actions pédagogiques...)
- Mise en place d'activités estivales en piscine: aquagym, bébés nageurs, cours de natation, prévention noyade...
- Réfection des revêtements résine des piscines de Lorgues et Vidauban

Les activités en Dracénie (hors activités nautiques)



Fréquentation séances publiques toutes piscines 2017-2022

Une fréquentation impactée par la crise sanitaire



LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE

SPORTS TERRESTRES

- **83 associations** sous convention
- **32 activités** différentes
- Environ **6 500 adhérents**
- Fréquentation totale 2022 :
160 000

SPORTS AQUATIQUES

- **73% d'augmentation** des recettes
- **5 associations** spécialisées dans l'accompagnement des personnes présentant un handicap qui bénéficient d'une convention pour l'accès à la piscine Jean Boiteux.
- **37 classes** dont l'établissement est situé en quartiers prioritaires accueillies à la piscine Boiteux tous les ans.



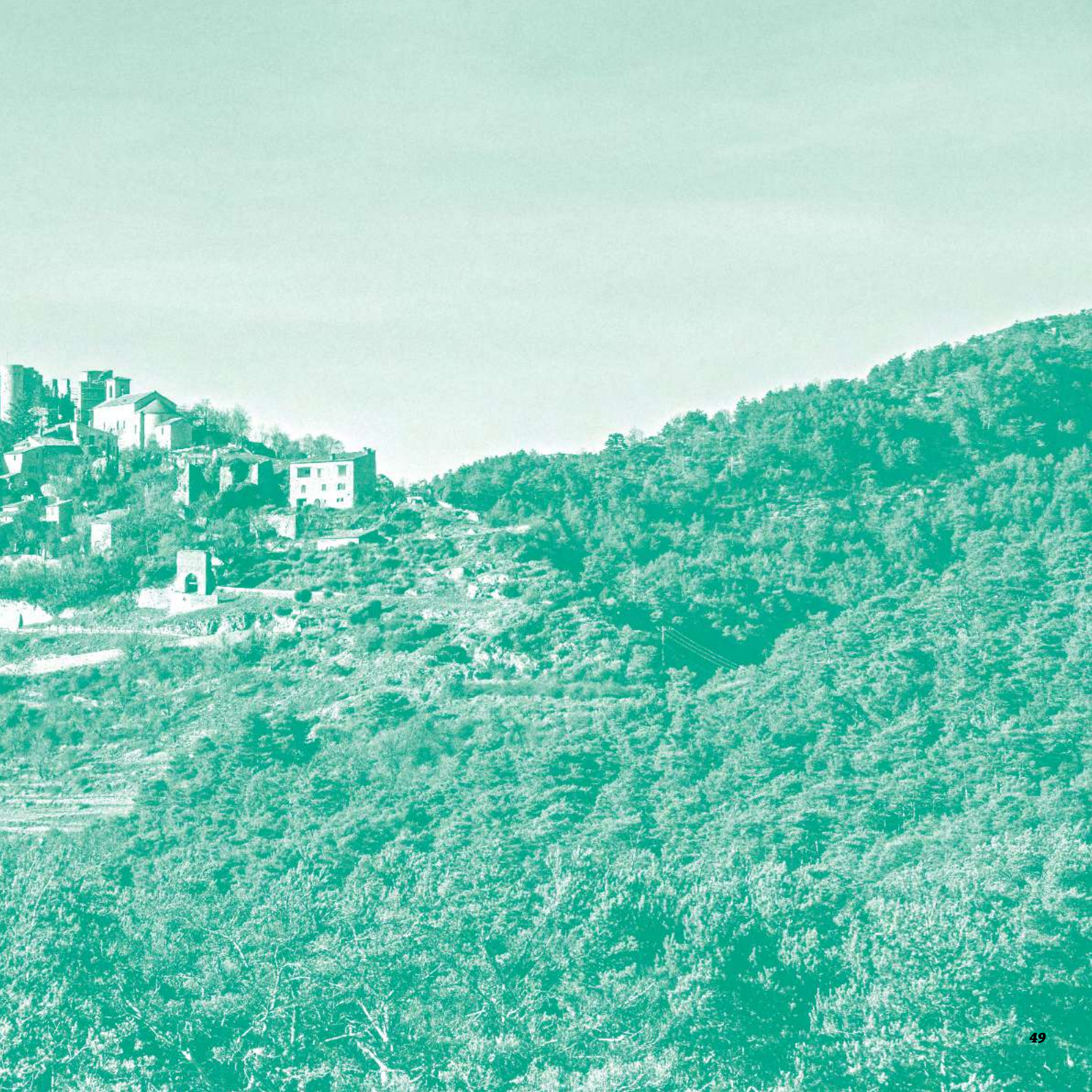


RGBY CLUB
AGUIGNAN

était une fois en 1947...



03.
Une
agglomération
au service
d'un
développement
durable
et solidaire



3.1 Le développement économique en Dracénie

L'INFO DE L'ANNÉE

Lancement de la démarche du Projet Alimentaire de Territoire (PAT)



Labellisée courant 2022 « Projet Alimentaire de Territoire émergent » par le Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, DPVA a lancé officiellement la démarche en réunissant le 27 octobre 2022 son premier Comité de Pilotage. Avec une « autonomie alimentaire » très faible, estimée à 4 %, sur le territoire, cette rencontre a été l'occasion de mobiliser

les élus, les partenaires techniques et financiers venus nombreux se renseigner ou apporter leurs témoignages. Ce moment a été également l'occasion d'exposer les objectifs ambitieux du projet, à savoir :

- **Soutenir une agriculture vivrière et de qualité sur le territoire** : doubler la production alimentaire du territoire et atteindre l'objectif de 50 % d'exploitations vivrières en agriculture biologique dans les 5 années à venir.
- **Favoriser une alimentation saine et de qualité**, en particulier pour les plus jeunes et les personnes en situation de précarité.

Le territoire ne part pas de rien en termes d'état des lieux, ni d'actions. Il convient cependant d'approfondir certains éléments de diagnostic tels que le foncier agricole à mobiliser, les productions alimentaires à développer, mais aussi les questions d'alimentation auprès des jeunes (cantines scolaires) et des plus démunis. Ces éléments compilés en 2023 permettront sous couvert



d'ateliers participatifs à l'automne 2023 de décliner les moyens à mettre en œuvre pour arriver à la définition d'une politique alimentaire partagée par tous et d'un plan d'actions concrètes en adéquation avec les besoins de la Dracénie. Il appartient donc à l'agglomération d'accompagner au mieux ces actions, de les mettre en synergie, et de créer la dynamique nécessaire à la réussite de ce projet.



LES GRANDS PROJETS 2022

Enseignement : "Terre de campus"

Le projet "Terre de campus" consiste à créer un campus clairement identifié, regroupant, en cœur d'agglomération à Draguignan, une offre de formation d'enseignement supérieur universitaire, mais aussi une offre de formation continue tout au long de la vie et permettant également le développement des services liés à la vie étudiante, au travers de la création de la maison du campus.

Ce projet "Terre de campus" constitue l'un des enjeux majeurs de cette mandature.

Objectifs :

- Accompagner le développement économique par une offre de formation adaptée,
- Favoriser l'attractivité et le dynamisme du territoire : une offre de formation connectée, différenciée et accessible à tous, inscrite dans un écosystème,
- Créer une offre de services aux étudiants au travers de la création de la Maison du Campus.

Dans ce cadre, l'année 2022 a permis :

- De lancer des études complémentaires notamment sur le site Gillet, prévu pour accueillir le futur campus mais aussi de mobiliser les financements obtenus dans le cadre du contrat d'avenir (ancien contrat de plan) soit 4,2 millions d'euros.
- De développer l'offre de formation en facilitant l'installation de l'ES Banque sur le site Gillet et ainsi l'ouverture d'un Mastère pro double relation clientèle à la rentrée 2022. Des contacts sont pris avec des organismes de formation potentiellement intéressés pour une implantation en Dracénie. Un travail est également engagé avec le Conservatoire National des Arts

et Métiers (CNAM PACA) afin d'ouvrir une antenne CNAM en Dracénie.

L'inauguration officielle du Campus Connecté Draguignan le 5 juillet 2022. Le campus est géré en partenariat avec l'université de Toulon, dans le cadre d'une labellisation obtenue du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Il permet à tout étudiant de suivre une formation à distance, quel que soit le lieu d'implantation de l'université de rattachement, et de bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi proposé par le Campus connecté. 16 étudiants ont été accueillis sur l'année universitaire 2021/2022, 56 % ont réussi leurs examens. 26 étudiants inscrits à la rentrée de 2022 sur un total de 30 étudiants attendus.



Par ailleurs, DPVa a poursuivi son soutien aux différents forums portant sur l'orientation postbac organisé par la Maison de l'Étudiant de la ville de Draguignan ; l'emploi et la création d'entreprises organisés par le Point Infos Jeunes de la ville de Draguignan ; l'alternance organisée par la mission locale Dracénie Verdon.

Il en est de même du soutien aux missions locales (la mission locale Dracénie Cœur du Var et la mission

locale Est Var) qui accompagnent les jeunes de moins de 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et/ou professionnelle.

L'animation économique

La Direction du développement économique souhaite créer une nouvelle dynamique autour du monde économique. À ce titre, elle a soutenu ou organisé divers événements regroupant les acteurs du monde économique.

→ Les ateliers de l'environnement : 1^{re} édition

Le Club des Entrepreneurs en Dracénie, et Hyper U les Arcs se sont associés pour organiser le salon « Les Ateliers de l'Environnement – préparons demain », le 24 mars 2022, avec le soutien du Crédit Agricole Provence Côte d'Azur et de Dracénie Provence Verdon agglomération afin d'informer et de sensibiliser aux enjeux du développement durable, de la transition écologique et de l'économie circulaire.



→ La Soirée éco de la Motte : 4^e édition

L'agglomération soutient l'Association « Le Cœur Économique de La Motte » dans l'organisation de cette « soirée de l'entreprise » qui a eu lieu le 28 avril 2022,



→ **Dracéco : 3^e édition en Dracénie d'un salon d'affaires dédié aux dirigeants d'entreprise**

Cet évènement est porté par l'ensemble des acteurs économiques territoriaux et est destiné aux chefs d'entreprise. Il s'est tenu le 11 octobre 2022 dans les locaux du Crédit Agricole. La thématique retenue : la transmission d'entreprise.



→ **Projet de Convention d'affaires synergie interentreprises**

Le premier évènement co-organisé avec la CCI autour d'une action sur le Programme Territorial Synergies Interentreprises (PTSI) a eu lieu en septembre 2022 sur notre territoire. DPVa était référencée comme nouveau territoire pilote sur le déploiement du logiciel ACTIF par la mise en place d'ateliers interactifs et en temps réels.



170 entreprises mobilisées et mises en relation sur le recyclage des déchets, la mutualisation des Rh, la difficulté de recruter dans les métiers en tension etc. Les « donneurs de solutions » conviés et identifiés en amont étaient présents afin de concrétiser les actions (ressourceries, recycleries, mais aussi Sendra) et toute entreprise novatrice dans les divers domaines abordés ; le déchet d'une entreprise pouvant devenir la ressource d'une autre entreprise.

139 annonces créées / 38 synergies détectées / 34 synergies concrétisées

Les entreprises présentes continuent à travailler en synergie, et de nouvelles entreprises arrivent dans ce réseau nouvellement créé.

L'action va se poursuivre en 2023.

→ **Une soirée dédiée aux marchés publics et aux acteurs du BTP : 1^{re} édition**

La commande publique est un levier important de développement économique. À ce titre, DPVa a organisé une rencontre de présentation des investissements publics aux acteurs du BTP, le jeudi 3 novembre 2022. La Fédération du BTP, la Chambre des Métiers et la CAPEB étaient nos relais, pour cet évènement co-porté par la Direction du Développement économique

et la Direction de la commande publique.
Bilan : 79 inscrits : 40 % collectivités, 42.4 % entreprises et 17.6 % Fédérations, Associations.



→ **Colloque marchés publics et transition écologique**

Ea éco-entreprises, Dpva et l'Arbre comme co-organisateur du colloque. Une journée Achats publics et transition écologique, bonnes pratiques, contraintes et opportunités pour nos territoires, a été organisée le 10 novembre 2022. Bilan : plus de 210 inscrits dont 50 collectivités.

6 Pitches d'acheteurs, 10 Pitches entreprises porteuses d'éco solutions. Des présentations de projets de marchés en lien avec la transition écologique par des collectivités régionales, de pitches de solutions innovantes de start-up et PME sélectionnées suite à un appel à manifestations d'intérêt et des séquences de table ronde avec l'intervention de juristes spécialistes des marchés publics, la participation d'un expert de la commission européenne et la présentation de retours d'expériences et de bonnes pratiques.



Le Parc logistique des Bréguières

Approbation du Compte rendu Annuel à la Collectivité, exercice 2021.

Depuis mars 2022, la totalité de l'embranchement fer privé, interne à la ZAC des Bréguières, est aménagée.

DPVa a sollicité les services de l'État pour être accompagnée en ingénierie par l'ANCT afin d'appréhender le potentiel économique de l'installation ferroviaire et la stratégie commerciale idoine pour intéresser les acteurs économiques à s'implanter sur le territoire en exploitant l'embranchement ferré des Bréguières.

Agrément de l'entreprise « Mondial Relay », une entreprise de messagerie, pour une installation dans le bâtiment J, cellules 1 et 2 (libérées par Eurotranspharma). 1159 m² de surfaces commercialisées dont 1013 m² en logistique et 146 m² en bureaux.

Le 4 octobre 2022, DPVa a été conviée à participer à la plantation du premier arbre de la plateforme Lidl sur le Parc des Bréguières.

L'atelier éco vers un observatoire éco

Afin d'adapter les politiques publiques et répondre aux besoins des entreprises et des salariés installés sur les espaces économiques de la Dracénie, DPVa s'est dotée d'outils pour :

- Appréhender et intervenir sur le tissu économique local,
- Prospecter des entreprises endogènes et exogènes ainsi que les fonciers à économiques à commercialiser dans les prochains mois sur le tissu économique local.

DPVa a donc fait l'acquisition de droits d'usage annuel des solutions « Atelier économique » et « Atelier fiscal. Cet outil est également doté d'une gestion de ses contacts entreprise, un CRM.

Enfin, au titre de l'animation et de la promotion économique, DPVa a participé à la 20^e édition du salon Var Up à Toulon le 22 septembre organisé par l'UPV et au SIMI à Paris les 6, 7 et 8 décembre.

De même DPVa soutient les associations aux partenaires de la création d'entreprises : ADIE, Initiative Var, Couveuse Interface 83, Boutique de Gestion qui assurent des permanences au sein des locaux de DPVa dans une logique de guichet unique.

2022 EN BREF

Création de Dracétech

Le 2 mars 2022, création de l'association Dracétech, groupement numérique en Dracénie qui réunit les entreprises, acteurs académiques, institutions publiques, associations, fournisseurs, clients, actionnaires... en lien avec le numérique et qui poursuivent une vision stratégique commune.

L'objectif est de promouvoir cet écosystème dynamique, attirer vers le territoire du savoir-faire, favoriser de nouvelles implantations d'entreprises et renforcer l'identité technologique et innovante de la Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa).

Une réflexion est également conduite sur le développement d'une offre de formation, en adéquation aux besoins des entreprises, et contribuant ainsi à la structuration d'une véritable filière numérique.

Les travaux du Conseil de développement de la Dracénie

Le conseil de développement de la Dracénie est une instance de démocratie participative au niveau intercommunal.

Ainsi, il a bénéficié de différentes informations au travers d'ateliers de travail ou de réunions plénières portant notamment sur :

- Le bilan touristique de la saison
- Le point sur la situation de l'emploi sur notre territoire
- La politique des transports et des mobilités durables. Le Codev souhaite poursuivre ses travaux sur la thématique du covoiturage.
- La présentation des ZAE et des documents de planification (SRADDET-SCOT...). Un focus a été fait sur les défis de la loi climat-résilience et sur les opportunités et les défis des ORT (opération de revitalisation des territoires).
- Les circuits courts (présentation de la politique agricole et des enjeux des circuits courts).
- Présentation des actions conduites en matière de transition écologique (labellisation TETE et Pôle de Transition Environnemental) ainsi que du projet de Pôle d'Enseignement Supérieur en Dracénie (PESD). Ces réunions ont ainsi permis des échanges constructifs.

Lancement enquête ZAE - octobre 2022 : Recensement des entreprises et enquête d'opinion

Dracénie Provence Verdon Agglomération a lancé une enquête au sein des ZAE des communes de Draguignan, Trans-en-Provence et Le Muy soit 5 ZAE au total. Cette enquête a été conduite par la CCI du Var.

Au-delà de l'enquête et du recensement terrain, la CCI du Var va accompagner l'Agglomération dans l'animation des associations des ZAE concernées en 2023.

Objectifs et finalités de l'étude :

- Mieux connaître le tissu économique des ZAE : recensement exhaustif des entreprises implantées en ZAE ;
- Identifier les principales thématiques et pistes d'améliorations : enquête d'opinion auprès des chefs d'entreprise pour connaître leurs besoins et leurs attentes ;
- Fédérer les entreprises, favoriser les échanges et les actions communes : relance des associations ZAE existantes (Association Zone Ouest Draguignan et Association des Entreprises des Ferrières), et appui à la création d'une nouvelle association de chefs d'entreprises sur la commune de Trans-en-Provence.



LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE

CAMPUS CONNECTÉ

- **16 étudiants** inscrits (sur un total de 18 étudiants attendus) sur l'année universitaire 2021/2022. 56 % de réussite aux examens.
- **26 étudiants** inscrits à la rentrée 2022 sur 30 étudiants attendus.

MISSIONS LOCALES

- **2 missions locales** sur le territoire.
- Près de **3 000 jeunes** accompagnés.
- **255 157 €** de subventions accordées.

REMISE DE CHÈQUES SYMBOLIQUES INITIATIVE VAR / DPVA : 1^{RE} ÉDITION

- Sur l'année 2022, Initiative Var a accueilli plus de **130 personnes** et a mobilisé **251 500 € d'aides** sur le territoire de DPVa.
- Remise de chèques symboliques à **6 entreprises** du territoire.

PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE CB

- En 2022, le nombre de transactions foncières sans bâti en zone naturelle et agricole a diminué de **20 %** par rapport à 2021 mais est toujours plus élevé qu'en 2020 (+ 20 %) (soit **390 transactions** en 2022). Avec l'appui de DPVa, la SAFER a fait appliquer son droit de préemption sur **39 ventes** dont **19 en préemption** avec révision de prix et **10 en préemption partielle**. Ces interventions limitent la hausse des prix du foncier agricole et contribuent ainsi à pérenniser l'usage agricole des terres par le confortement et l'installation de nouvelles exploitations agricoles.

3.2 Le tourisme

L'INFO DE L'ANNÉE

Malgré une légère baisse de fréquentation estivale (Sécheresse, crises diverses...), Dracénie Provence Verdon est confortée dans sa position de destination touristique d'excellence.

7141308 nuitées ont été enregistrées en 2022, soit une légère baisse de 5 % par rapport à 2021 et 921000 € de recettes liées à la taxe de séjour, soit 23 % d'augmentation.

LES GRANDS PROJETS 2022

Le territoire a été renouvelé dans son label « Vignobles et découvertes » pour 3 nouvelles années avec félicitations du Jury devenant plus encore une destination œnotouristique de référence.

Un mois d'octobre placé sous le signe de l'œnotourisme avec l'organisation et l'animation de Fascinant Weekend (+ de 1600 participants) et le succès d'Autour du Vin qui ne se dément pas pour sa 10^e année d'existence (près de 4000 visiteurs pour plus de 100000 € de retombées économiques)





Après plus de 10 ans de travail et de négociation, Dracénie Provence Verdon est enfin présente sur l'A8, entre Saint Tropez et Les Gorges du Verdon, avec la pose de l'immense panneau autoroutier juste avant la sortie 36 Le Muy, couronnée par une présence estivale des équipes du tourisme et de la 2CV tous les samedis (du 16 juillet au 27 août) sur l'aire de repos de Vidauban. Ces présences ont permis de rencontrer plus de 1200 touristes et distribuer près de 500 docs touristiques et plus de 320 lots fournis par nos producteurs.



2022 EN BREF

- **Presse/médias** : Une année encore riche en termes de retombées presse grâce à de solides partenariats avec l'ADT, le CRT et le CIVP. 30 accueils, reportages ou articles en lien avec la presse locale, régionale, nationale et internationale.
- **Animation de territoire** : une année riche en matière d'animation des réseaux des professionnels avec l'accueil dans le dispositif Vignobles et Découvertes de 3

domaines de Villecroze (grâce à un partenariat fort avec la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon), et l'organisation de nombreux ateliers, conférences, workshops ou éductour à destination des professionnels (280 pros présents sur l'ensemble des animations).

- **Un nouveau site internet** a vu le jour : plus vendeur, plus ergonomique et d'un esthétisme épuré, le site a été entièrement réalisé en interne et a rapidement rencontré son audience (116 717 pages vues en 8 mois).

LES CHIFFRES CLÉS

- **7 141 305** nuitées (marchandes et non marchandes) et 921 000 € de recettes liées à la taxe de séjour
- **16 100** fans pour une audience de près de 2 millions de personnes pour la page Facebook de Tourisme en Dracénie
- **3 502** abonnés et un cumul de **40 761** vues pour l'ensemble des publications Instagram
- **+ de 500 000** renseignements délivrés au cours de l'année (523 537 exactement) via le réseau des PIT, des bornes et du site internet.





3.3 La Dracénie, un territoire durable

La mission « Espaces naturels et forêt » - PIDAF

L'INFO DE L'ANNÉE

À la demande du sous-préfet, DPVa a accepté de suspendre le moratoire sur les travaux DFCI (Défenses de la Forêt Contre les Incendies) dans la RNNPM (Réserve Naturelle Nationale de la Plaine des Maures). En effet, suite à l'incendie de 2021, le risque perdurait sur les parties non incendiées.

Afin de ne pas risquer un nouvel incendie durant l'été 2022, DPVa a accepté d'intervenir en débroussaillage d'urgence sur les 20 hectares du pare-feu de Bérard (E85).

Les travaux se sont déroulés durant le mois de mars 2022 afin que l'ouvrage DFCI soit opérationnel pour la saison estivale.

Le Sous-Préfet de Brignoles a félicité l'équipe pour la réalisation des travaux effectués sur La Réserve des Maures, les délais ont été tenus malgré le peu de temps accordé.

LES GRANDS PROJETS 2022

Démarrage des études de faisabilité technique et environnementale sur le secteur du gué de l'Endre (commune

de Callas) et du Plan d'Aille (commune de Vidauban) pour la future réalisation de travaux PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier) en prenant en compte l'ensemble des enjeux environnementaux du territoire.

2022 EN BREF

- Interventions sur les hydrants DFCI, avec le déplacement de 15 citernes et la réparation de plus de 20 sur l'ensemble du territoire de DPVa
- Création de l'ouvrage DFCI P10 sur la commune de Sallernes (piste de 2400 ml et un débroussaillage de 25,5 ha).
- Réorganisation du service avec l'arrivée de Sabrina en octobre 2022 (RAF)

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

- Récupération de **661 762 €** auprès des financeurs (subventions FEADER) sur les années 2014, 2017, 2018, 2019

LES TRAVAUX PIDAF

- Débroussaillage de **160 ha** de pare-feu DFCI
- Création et entretien de **46 km** de piste DFCI



Natura 2000

L'INFO DE L'ANNÉE

Cette année aura été marquée par la finalisation d'un contrat Natura 2000 initié en 2021.

Ce contrat Natura 2000 "îlot de sénescence" consiste à laisser des zones forestières en vieillissement naturel. L'objectif de ce contrat est de favoriser le développement

de bois sénescents, sous forme d'îlots ou d'arbres isolés en forêt dans le but d'améliorer l'état de conservation et la naturalité des habitats d'intérêt communautaire. Ainsi, dans une suberaie mature au cœur de la forêt domaniale de la Colle du Rouet, avec les conseils de l'animatrice Natura 2000, l'office National des Forêts ONF a décidé de placer 2 ha en « îlot de sénescence Natura 2000 » pendant 30 ans. Durant cette période, les arbres sélectionnés ne devront faire l'objet d'aucune intervention sylvicole.

Ce contrat permettra donc de favoriser le développement des potentialités d'accueil pour les populations d'espèces inféodées à ces milieux comme les insectes



saproxiliques, les chauves-souris ou l'avifaune forestière tout en assurant la conservation de cette chênaie liège. La compensation financière du contrat s'élève ici à 8 000 € (43 % par l'État et 53 % par le programme FEADER).

DPVa compte 8 sites Natura 2000 sur son territoire et est en charge de l'animation de 3 de ces sites : "Colle du Rouet", "Forêt de Palayson bois du Rouet", "Plaine de Vergelin – Fontigon, gorges de Chateaudouble, bois des Clappes"

LES GRANDS PROJETS 2022

L'année 2022 marque les 30 ans du réseau d'espaces protégés Natura 2000. En 30 ans, Natura 2000 est devenu le plus vaste réseau d'espaces naturels protégés du monde. Basé sur la concertation locale et la conciliation entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines, Natura 2000 a permis de protéger une large partie du territoire et a des effets positifs sur l'état de conservation de nombreux habitats et espèces.

Les espaces Natura 2000

- ▨ Colle du Rouet (ZPS)
- ▨ Plaine des Maures (ZPS)
- ▨ Forêt de Palayson - Bois du Rouet
- ▨ La Plaine et le Massif des Maures
- ▨ Montagne de Malay
- ▨ Plaine de Vergelin - Fontigon - Gorges de Chateaudouble
- ▨ Sources et Tufs du Haut Var
- ▨ Val d'Argens



2022 EN BREF

Des animations sont proposées chaque année à l'ensemble des écoles du territoire. L'objectif est de faire découvrir et comprendre le réseau Natura 2000 et de sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité. Ces animations sont à destination des élèves de cycle 3 - CM1 / CM2. Cette année, environ 250 élèves dans 10 classes ont été sensibilisés lors d'animations dans les écoles.

2 balades contées ont été proposées dans le cadre de la journée internationale de la chauve-souris, l'une à Chateaudouble et l'autre au Muy en Forêt Domaniale de la Colle du Rouet. Ces soirées permettent de faire découvrir au grand public le monde fascinant des chauves-souris : la biologie de ces espèces, leurs habitudes, leur cycle de vie, les idées reçues, leur grande importance dans les écosystèmes, les menaces qu'elles subissent, les actions qui sont menées pour leur protection et ce que les personnes peuvent mettre en place chez elles pour les favoriser. Le concept des soirées était d'entremêler des balades contées et des explications scientifiques sur les chauves-souris par un binôme conteur/Animateur Natura 2000. 74 personnes ont participé (44 adultes et 30 enfants)



Grâce à la collaboration avec les grimpeurs, une belle colonie de Murin à oreilles échanquées a été découverte dans un site d'escalade au cœur du site Natura 2000 de la Colle du Rouet. Cette colonie comptait une centaine d'individus. Des panneaux ont été posés afin d'interdire l'accès aux voies situées à proximité de la colonie du 15 mars au 31 août (période de reproduction).

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

- L'animation des sites Natura 2000 bénéficie de financements européens avec le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) qui s'élève à **73 767 €** pour la période 2020-2023 soit **53 % du budget total de 139 182 €**. L'État contribue à hauteur de **47 %** de ce budget.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



3.4 L'habitat

L'INFO DE L'ANNÉE

Dans le cadre de la réforme nationale (loi ALUR / ELEC / ELAN) un nouveau cadre intercommunal a été mis en place afin d'améliorer le service aux demandeurs d'un logement social et de définir des stratégies locales en matière d'attribution : la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) délibérée le 28 septembre 2022.

Depuis la signature de la convention d'adhésion, plusieurs instances ont été organisées durant 2022 entre l'État, DPVa, Draguignan, les communes lauréates au dispositif (Les Arcs/Le Muy, Lorgues et Salernes) et les partenaires financiers et opérationnels. Ces réunions avaient pour objectif la réalisation des conventions Cadre PVD et ORT Chapeau en vue de passer en phase opérationnelle.

La programmation 2022 porte la production de 427 logements locatifs sociaux et 18 en location-accession (PSLA) – pour un total de 445 logements sociaux agréés. Seul un programme (l'OPAH RU du centre ancien de Draguignan) couvre le territoire de DPVa. 2022 a été l'occasion de réaliser une étude pré-opérationnelle afin d'étudier les besoins et mettre en place un/des nouveau(x) dispositif(s) en 2023.

LES GRANDS PROJETS 2022

La réforme des attributions de Logements sociaux

La CIL a été constituée le 28 septembre 2022 et prévoit de se réunir en plénière le 27 janvier 2023.

D'ores et déjà, les déclinaisons locales sont travaillées :

la Convention Intercommunale d'Attribution (répartition des publics prioritaires), la cotation (critères et attribution de points à la demande d'un logement social), le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et de l'information des Demandeurs.

Petites villes de demain

Sur la base de chaque projet urbain communal, le programme PVD se décline autour de 10 catégories d'opérations (conduite de projet, habitat, espaces publics, équipements, publics, transition écologique, patrimoine, mobilité, communication, activité économique, accompagnement social).

Il recense 188 fiches opérations pour conduire la démarche de transformation à moyen et long terme et le renforcement des fonctions, dans une trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique.

Le contenu de la convention partenariale de projet a été conçu sur-mesure. Elle est évolutive et pluriannuelle sur la période 2021-2026.

L'aboutissement d'un engagement collectif considérable entre les différents partenaires (État, communes, EPCI etc.) a mené à la formalisation des conventions, des maquettes financières et fiches opérations du programme PVD en Dracénie. Le vote en délibération des 2 conventions a eu lieu au Conseil d'Agglomération du 13/12/2022.

Le projet PVD représente à ce jour 126 M€.

Le financement du logement social

Les règles d'intervention financière de DPVa en matière de financement du logement social ont évolué en 2022 pour un recentrage sur le confort dans les logements

et la performance énergétique. D'autre part, ces nouvelles règles favorisent les opérations de production de logement social dans l'ancien, afin de rejoindre l'intervention en cours de dimensionnement sur les cœurs de villes.

Le nouveau guide d'intervention, travaillé en ateliers avec les élus concernés, a été délibéré le 28 septembre 2022.

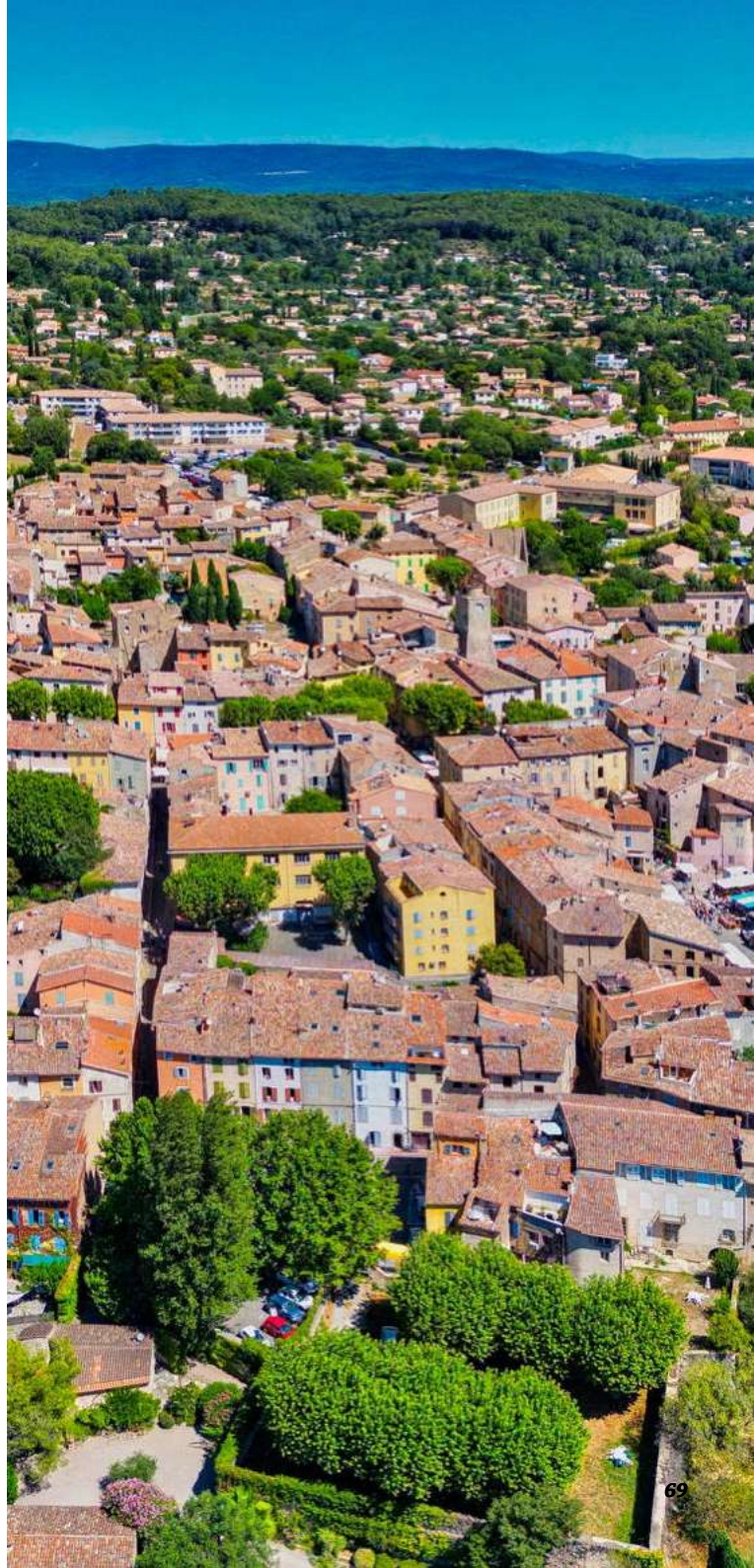
Le parc privé

Réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur l'ensemble du territoire de Dracénie Provence Verdon agglomération (hors périmètre de l'OPAH RU du centre ancien de Draguignan) afin d'étudier les besoins et mettre en place des nouveaux dispositifs en 2023 (2 OPAH RU et une OPAH intercommunale).

LES CHIFFRES-CLÉS

L'attribution de logements sociaux

750 logements sociaux ont été attribués en 2022 (livraisons et rotations) sur l'ensemble du territoire de DPVa dont 348 logements locatifs sociaux neufs ont été livrés sur les communes de Lorgues, Draguignan, Vidauban, Les Arcs, Flayosc, Salernes et Ampus.





Petites villes de demain

Les chiffres clés PVD: **126 M€ d'opérations** qui se décomposent comme ci-après :

COMMUNES	Conduite projet	Habitat	Pat.	Esp publics	Act éco	Equip publics	Transit. éco	Accomp. social	Comm	Mobilité	TOTAL
Les Arcs		670 000	3 680 000	2 865 000	650 000	11 947 000	1 040 000		180 000	3 200 000	24 232 000
Le Muy		2 945 000	3 430 000		491 600	8 817 000	1 660 500			7 540 000	24 884 100
Lorgues		100 000	7 810 000	6 960 000	84 600	17 010 000	7 255 000	25 000	20 000	5 370 000	44 634 600
Salernes		380 000	295 000	3 025 000	342 600	16 390 000	25 000			95 000	21 407 600
DPVa	585 000	8 123 775	106 000	382 000	60 000	20 000		160 000		2 000 000	11 436 775
TOTAL	585 000	12 218 775	15 321 000	13 232 000	1 628 800	54 184 000	9 980 500	185 000	200 000	19 060 000	126 595 075

Le financement du logement social

Totaux par commune		DPVa	%	
Draguignan	177	40 %	555 000 €	38,95 %
Trans-en-Provence	47	11 %	141 000 €	9,89 %
Salernes	71	16 %	280 500 €	19,68 %
Flayosc	35	8 %	157 500 €	11,05 %
Les Arcs/Argens	43	10 %	129 000	9,05 %
Vidauban	54	44 %	162 000 €	11,37 %
TOTAL	427		1 425 000 €	

Le parc de logements privés

• **73 demandes de subvention** pour la rénovation du parc privé ont été agréées en 2022 (**56** en secteur diffus, et **17** dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) ;

• Anah : **741 225 €**
(ajoutés à 147 992 € d'ingénierie),

• DPA : **147 992 €.**

3.5 La cohésion sociale

L'INFO DE L'ANNÉE

La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des communes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants, qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs, et des difficultés d'accès aux services et aux soins, notamment.

DPVa s'est mobilisé aux côtés de l'État dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022, afin de coordonner les actions, soutenir les associations des quartiers, et mobiliser l'ensemble des partenaires, avec les associations, les acteurs économiques, les bailleurs sociaux et les conseils citoyens.

Le Contrat de ville a été prorogé jusqu'en 2023 au niveau national, et les services de l'agglomération ont réalisé l'évaluation de (2015 à 2022), avec le concours des partenaires ci-dessus.



LES GRANDS PROJETS 2022

En complément des actions de droit commun, le Contrat de Ville relève des crédits spécifiques Politique de la ville qu'il convient d'orienter chaque année à travers le lancement d'un appel à projet.

À ce titre, l'agglomération soutient des associations pour la mise en œuvre d'actions spécifiques (cohésion sociale, développement économique emploi, cadre de vie) au profit des habitants des 3 quartiers prioritaires. Sur 68 actions déposées, 53 ont été financées au titre de la Politique de la ville. DPVa, en partenariat avec l'État a coordonné et suivi ces actions tout a long de l'année.

Dans le cadre de la lutte des violences faites aux femmes/violences conjugales et de la coordination des territoires, la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, a engagé au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD), une action de mise en synergie sur la Dracénie qui se traduit par une feuille de route 2021-2023, pour une meilleure articulation des partenaires du territoire et proposer une réelle prise en charge globale des victimes. La feuille de route prévoit 3 axes, notamment de contribuer à une meilleure information du grand public, via des actions de sensibilisation. Une campagne d'affichage a été mise en place sur l'été, et une pièce de théâtre suivi d'un débat organisé le 5 novembre. La question de la mise à l'abri des victimes s'est poursuivie en coordination avec les communes de l'agglomération.

2022 EN BREF

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), reste le lieu de concertation, de facilitation et de coordination avec les communes et

partenaires. DPVa accueille annuellement dans ses services des personnes mineures ou majeures sous-main de justice pour effectuer un travail d'intérêt général (TIG) ou une réparation pénale (REP). La coordination de ces accueils est gérée depuis 10 ans par le CISPD, en lien avec les directions de DPVa et les services judiciaires. En 2022 l'agglomération s'est mobilisée avec l'accueil de 10 personnes représentant 773 heures de TIG.

Le Point d'Accès au Droit devenu le Point-justice : continuité de ce service juridique de proximité permettant l'accès au droit des administrés avec l'accueil gratuit des usagers, orientation et information, et 14 permanences de professionnels.



Maison de santé :

La Maison de santé pluri-professionnelle de Comps-sur-Artuby est un équipement de santé qui continue de se redynamiser et pour lequel l'investissement s'inscrit dans le cadre de l'« aide au maintien d'un équipement de santé pluri-professionnel de proximité en milieu rural, dont l'intérêt dépasse manifestement le seul cadre communal ». Cette Maison de Santé permet la Revitalisation de l'accès aux soins sur le territoire du Haut Var avec la mise en place d'offres de soins et de dépistages. Nouvelles offres de soins en 2022 :

- en matière de gynécologie, des sages-femmes consultent désormais sur site,
 - mise en place de consultations de nutritionnistes.
 - mise en place de consultations pédicure/podologue
- Travail engagé avec l'ARS et les partenaires pour faire émerger un projet de santé du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS

- **53 actions financées** au titre de la Politique de la ville via un total de crédits spécifiques de **256 000 € (111 000 € pour l'État et 145 000 € pour DPVa)**. Une grande partie des actions ayant débuté à l'été 2022, elles représentaient près de **4300 bénéficiaires** au 31/08.
- Point-justice 2022 : **2324 contacts** (physiques, tel, mail) dont **15.19 % habitants** en quartier prioritaire, **280 permanences** au total.

A woman wearing a hat and a light-colored top is walking across a suspension bridge. The bridge has a metal railing and is set against a backdrop of dense green trees and a clear sky. In the distance, a white building with a prominent bell tower is visible. The entire image is overlaid with a semi-transparent teal color.

04.

Les ressources de votre agglomération



4.1 Les ressources humaines

L'INFO DE L'ANNÉE



Si la crise sanitaire COVID a impacté principalement les services publics et bouleversé les modes d'organisation de l'administration sur les années 2020 et 2021, l'année 2022 a permis d'entériner des bonnes pratiques pour préserver les conditions de travail de manière durable. Dans ce contexte, la Direction des Ressources Humaines a souhaité capitaliser sur cette crise via :

→ La mise en œuvre du télétravail 1 jour par semaine en contexte ordinaire et 3 jours maximum par temps de crise ou d'évènement exceptionnel. Après un questionnaire de retour d'expérience post-crise sanitaire adressé aux agents dont les activités le rendaient possible, DPVa a proposé à compter du 01/01/2022 l'accès au télétravail « en contexte ordinaire », avec la volonté à la fois d'améliorer leur qualité de vie, de réduire l'impact environnemental généré par leurs déplacements et de renforcer la cohésion de l'équipe dans son efficacité, grâce à un management par objectifs visant notamment le développement des compétences d'organisation et le développement de l'autonomie. Ainsi l'administration a su s'adapter aux tensions d'approvisionnement du carburant fin 2022 permettant

davantage de télétravail dès que nécessaire ;

- La poursuite du suivi dématérialisé des effectifs de télétravailleurs, avec l'aide des référents RH, des directions, pour pouvoir notamment verser l'indemnité liée au télétravail (en place depuis septembre 2021) ;
- La continuité des formations digitales et hybrides (mixant présentiel et distanciel) notamment en lien avec le CNFPT ;
- L'animation de l'actualisation des Plans de Continuité d'Activité et dématérialisation des registres de sécurité pilotée par le conseiller de prévention avec l'aide des assistants de prévention des directions ;
- La mise en œuvre pour la seconde fois du vote électronique lors des élections professionnelles de décembre 2022 ;
- La continuité de la veille juridique spécifique à la gestion de crise et à ses nombreuses conséquences en RH (ASA, télétravail, maladies, redéploiements, équipement sanitaire...).

LES GRANDS PROJETS 2022

La réalisation d'un plan de développement des compétences 2022-2024 autour de 4 axes majeurs : gestes et postures qui sauvent, transition écologique, aisance numérique et fondamentaux académiques, prévention des RPS et des conflits.

La définition avec les organisations syndicales des lignes de gestion concernant les contractuels de catégorie C sur postes permanents avec reprise de 50 % de l'expérience professionnelle pour le classement d'échelon et versement d'un premier niveau d'IFSE sur les métiers à responsabilité et à contraintes fortes.

L'intégration de la gestion RH administrative

Afin d'améliorer le support amené à chaque agent et

d'apporter un conseil RH adapté à chaque politique publique, les gestionnaires RH ont élargi leur panel de compétences pour répondre aux questions des agents tout au long de leur carrière jusqu'à leur retraite. Pour y parvenir, chaque gestionnaire s'occupe d'un portefeuille de directions et une continuité de service est mise en place.

Le suivi de la mise en œuvre 1607 heures

Au 1^{er} janvier 2022, DPVa a défini un protocole d'accord en matière d'aménagement du temps de travail, dans le cadre de la mise en conformité réglementaire, avec pour objectifs de :

- Raviver le sens du service public en organisant le temps de travail en priorité en regard des attentes des usagers
- Veiller à la qualité de vie au travail
- Renforcer le sentiment d'équité de traitement entre les agents
- Être en conformité avec les textes relatifs à la réglementation du temps de travail dans la fonction publique territoriale

Les élections professionnelles

En décembre 2022 ont eu lieu, par voie électronique, les élections des représentants du personnel aux instances paritaires : Comité Social Territorial (CST), issu de la fusion des CT et CHSCT et Commissions Administratives Paritaires (CAP pour les titulaires) ou Commission Consultative Paritaire (CCP pour les contractuels).

2022 EN BREF

Durant l'année 2022, la DRH a conduit :

- Le plan d'action pluri annuel égalité hommes femmes 2022-2024
- Le plan de développement des compétences 2022-2024
- Le suivi de la mise en œuvre des lignes de gestion lors

de la campagne des avancements de grade et promotion interne et la définition des lignes de gestion concernant les contractuels de catégorie C sur postes permanents

- L'ajustement de l'organisation de la DRH pour faire face à l'élargissement régulier des compétences, des effectifs, et aux nouveaux enjeux rencontrés :
 - mise en œuvre d'une gestion intégrée
 - optimisation du fonctionnement du service commun avec la commune des Arcs
 - accompagnement de la structuration de la direction de l'eau et de l'assainissement

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

- **228 arrêtés** produits en 2022.
- **50 postes pourvus** (par voie de recrutement contractuel, mobilité interne et mutation) après traitement de 904 candidatures reçues et organisation de 61 jurys
- **32 saisonniers, 7 emplois civiques, 96 heures de vacation**
- **38 agents** ont bénéficié d'un avancement de grade, **7 agents** ont été promus au grade supérieur suite à réussite à un concours, **3 agents** ont été nommés suite à inscription sur liste d'aptitude à la promotion interne au titre de l'année.
- **464 agents partis en formations** au moins une fois dans l'année dont **176 agents en formation CNFPT**

4.2 Les systèmes d'information

L'INFO DE L'ANNÉE

La DSI a initié une démarche de mise en œuvre d'une expertise en cybersécurité pour ses techniciens. Suite à l'augmentation du nombre d'attaques que subissent les systèmes d'information des collectivités et des établissements publics, cette démarche anticipe une attaque que pourrait subir ceux de Dracénie Provence Verdon agglomération. La DSI s'appuie sur les compétences d'experts certifiés par l'ANSSI qui ont pu évaluer les mesures de sécurité déjà mises en œuvre et souligner la qualité du travail effectué.

LES GRANDES OPÉRATIONS 2022

Finalisation du système informatique de supervision centralisé des réseaux d'eau et des réseaux d'assainissement pour le compte de la direction eau et assainissement. Cette opération concerne l'installation et la configuration des deux logiciels de supervision sur des serveurs dédiés, par la mise à jour du parc informatique des techniciens, par l'installation et la configuration des moyens de communication sur les équipements.

Migration de la totalité des connexions internet utilisées pour assurer les accès internet mais surtout la connexion des sites communautaires (PIT, médiathèques, déchèteries, STEP...) au réseau informatique de l'agglomération. Cette opération concerne 63 lignes ADSL/SDSL et 3 fibres optiques.

Suite à la dissolution du SMO SUD THD, maître d'ouvrage du déploiement du réseau public très haut débit en fibre optique, un convention de coopération a été conclue avec la Région Sud, les EPCI et le Département du Var pour piloter la DSP chargée du déploiement du réseau. DPVa est un acteur important de cette coopération puisqu'elle est chargée de piloter le déploiement des usages et services numériques.

2022 EN BREF

Finalisation d'une infrastructure logicielle unique pour la dématérialisation des processus métiers (finances, délibérations, urbanisme...) et la signature électronique des documents pour DPVa et les communes.

Le SIG, qui pilote le projet des relevés de réseaux, a passé la totalité des commandes aux prestataires et est maintenant en attente des données produites. Ce projet représente un total d'environ 1 000 kilomètres pour les réseaux humides (eau, assainissement, pluvial) et 200 kilomètres pour les réseaux secs (éclairage urbain).

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'ANNÉE

• **2 310** demandes d'interventions

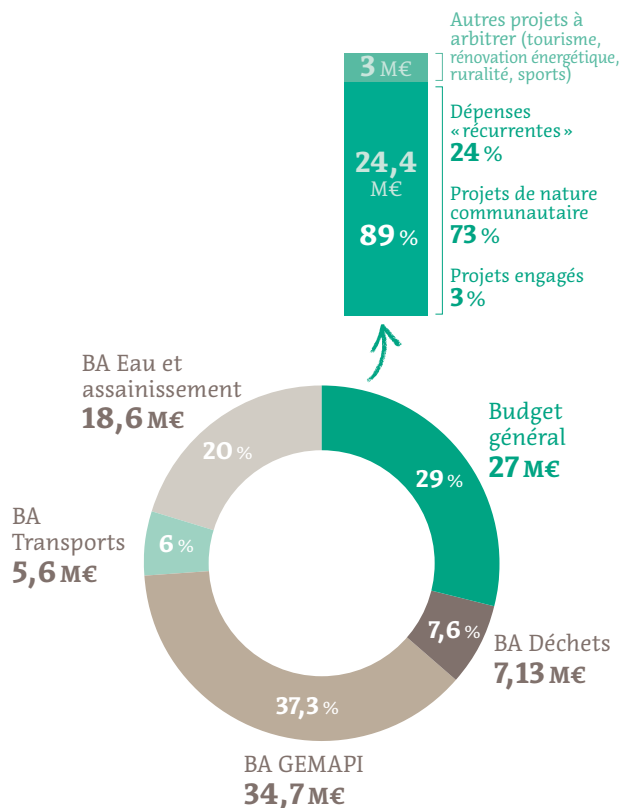
• **657** abonnements télécoms
(62 lignes internet, 3 lignes en fibre optique, 77 lignes téléphoniques, 280 lignes mobiles, 234 abonnements Machine to Machine pour la supervision des réseaux d'eau.



4.3 Les finances et le conseil de gestion

L'INFO DE L'ANNÉE

Le **Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) 2023/2026** a été adopté par les élus en décembre 2022 pour l'ensemble des budgets.



LES GRANDS PROJETS 2022

La démarche de dématérialisation complète de la chaîne comptable (full démat) qui a trouvé une concrétisation début 2022.

Après le mode de transmission dématérialisé des factures des entreprises, mis en place entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2020, suivie par celui des paiements et des encaissements, puis de la signature des bordereaux, ce processus a été complété par la transmission dématérialisée de l'ensemble des documents budgétaires en direction de la Préfecture et de la DDFP.

À ce stade, il ne restait plus qu'à travailler sur la dématérialisation des bons de commande. Ce processus, décidé en 2021 et déployé fin décembre, a permis une signature dématérialisée des bons de commande dès les premiers jours de 2022.

Il existe donc aujourd'hui une traçabilité complète des actions en matière de finances publiques, y compris de la part de l'agglomération qui dépose l'ensemble de ses demandes de subventions sur des portails ou plateformes dédiés, développés par les différents co-financeurs (État, Région, Département).

2022 EN BREF

La **taxe GEMAPI** a été votée pour la 1^{re} fois en 2022. Cette taxe importante dans la lutte contre les inondations a été valorisée à 2,30 M€.

Le **budget des ordures ménagères 2022** a été isolé en budget annexe. De nombreuses réformes visant à limiter la production des déchets et surtout leur coût de traitement ont été initiées courant 2022, pour un résultat encourageant dans l'optique des nouvelles réformes à venir.

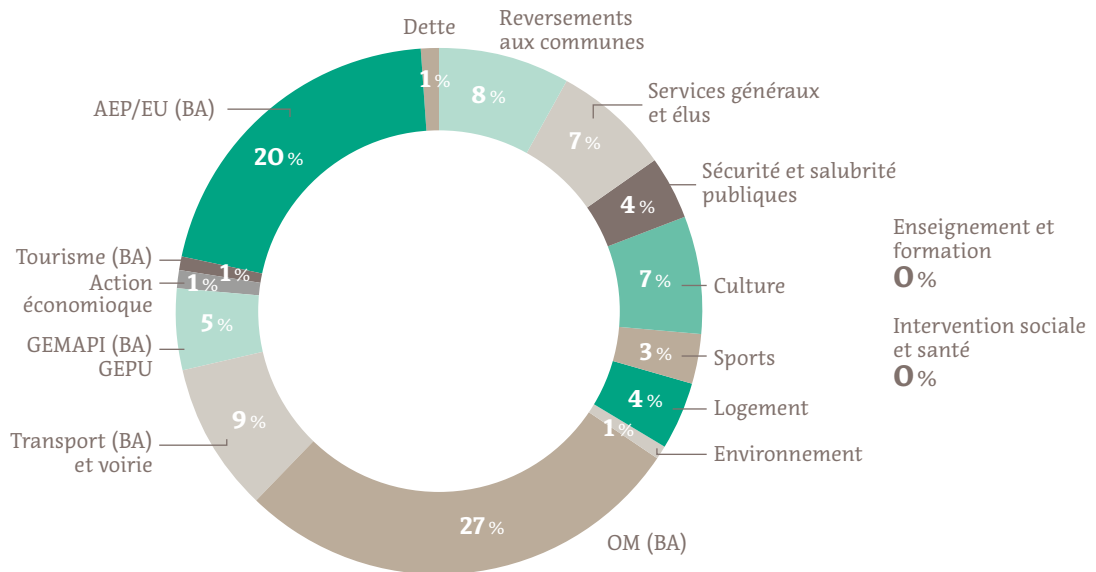
LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

16 budgets différents et un total de dépenses suivi par la direction d'un montant total de 98 M€ tous budgets confondus.

Le budget principal, qui recouvre l'essentiel des compétences de DPVa, a également vu la hausse de la fiscalité (foncier bâti), permettant ainsi de faire face à ses engagements, mais aussi et surtout de présenter un plan pluriannuel des investissements de 27 M€.

La préparation budgétaire annuelle s'est enrichie d'un nouveau logiciel (MANTY) permettant un gain de temps avéré pour l'ensemble des directions, grâce à une uniformisation du support, un partage aisé des données. Ces éléments permettent également un arbitrage rapide et une mise en perspective aisée.

Dépenses 2022 de DPVa - Répartition par compétences



4.4 Les affaires juridiques

L'INFO DE L'ANNÉE

Politique d'achat écoresponsable

La loi Climat et Résilience reprise par le Plan national pour des achats durables (PNAD) 2022-2025 impose deux grands objectifs en matière d'achat durable. Ainsi d'ici **2026, 100 %** des contrats de la commande publique devront comprendre au moins une **considération environnementale** et **30 %**, au moins une **considération sociale**. La DAJ a commencé à accompagner les directions dans la prise en compte de ces objectifs en mettant en place une formation avec certaines directions qui avait notamment pour but de mettre en exergue les achats économiquement responsables. Aujourd'hui, la politique d'achat durable de DPVA peut être résumée avec ces quelques chiffres :

- 28 % des marchés attribués l'ont été à des entreprises du territoire.
- 43 % des marchés notifiés avaient un critère ou une clause environnementale.
- 2 secteurs font l'objet de clause d'insertion sociale à savoir nos marchés de transport de voyageurs et de nettoyage de bâtiments.

LES GRANDS PROJETS 2022

2022 a vu la montée en puissance du logiciel de rédaction des marchés publics Liaweb, dernière pierre de la politique de numérisation de la commande publique

notamment par la formation de l'ensemble des responsables administratifs et financiers des directions à son utilisation.

Les RAF ont également été formés à la dématérialisation des rapports d'analyses des offres qui sont toutes transmises via le I-Parapheur afin de limiter les impressions et pour plus de réactivité dans les validations et les fins de procédures.

Il est prévu mi 2023 d'acquérir un connecteur PES marchés afin de créer un lien entre Lia Web et le logiciel financier CIRIL. Ce module permettra simultanément la saisie des données essentielles et des données de recensement qui doivent être obligatoirement transmises à l'État.

Le 1^{er} colloque régional Achat Public et Transition Écologique a été organisé en partenariat avec le réseau d'entreprise EA, qui a réuni près de 200 acheteurs publics et entreprises régionales au pôle culturel réunissant les 3 métropoles régionales.





2022 EN BREF

En 2022, le périmètre d'intervention de la DAJ/CP s'est élargi à de nouveaux types de contrats.

En effet, 2 Délégations de Service Public (DSP) ont été passées pour la direction de l'eau et de l'assainissement ainsi qu'une DSP pour la direction de la prévention et de la valorisation des déchets avec à la clé la possibilité de créer une société dédiée sous forme de SEMOP (seules 40 SEMOP existent en France à ce jour).

Des mises en concurrence liées à l'occupation de notre domaine public ont par ailleurs été lancées ainsi qu'un appel à projet.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

- **110** mises en concurrence de plus de **5 000 € HT** ont été publiées sur notre profil acheteur dont **83 procédures adaptées** et **27 procédures d'appels d'offres** :
- **1 331** retraits de dossiers pour **303 offres** d'entreprises à traiter. **6 consultations** ont été classées sans suite.
- **59** consultations représentant **82 marchés** notifiés répartis comme suit :
 - > **6 marchés de travaux**
 - > **23 marchés de fournitures**
 - > **53 marchés de services**
- **72** sinistres déclarés en 2022 contre **48** en 2021

4.5 La gestion du patrimoine

L'INFO DE L'ANNÉE

Outil de la loi Grenelle I, le contrat de performance énergétique (CPE) permet d'améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine. Par un investissement dans des travaux, fournitures ou services, le CPE vise à garantir une diminution des consommations énergétiques d'un ou plusieurs bâtiments. L'objectif de ce CPE est de réaliser un diagnostic complet des bâtiments suivi d'un audit énergétique pour atteindre au final un objectif de diminution des consommations de 15 à 35 %.

- Mise en place du plan de sobriété énergétique national dans les bâtiments communautaires, en vue de réduire de 10 % la consommation d'énergie d'ici 2024. Concrètement, il s'agit pour les bureaux et établissements recevant du public de fixer un seuil pour le chauffage à 19° et la climatisation à 26°. Les bâtiments sportifs sont également équipés de programmeurs pour moduler la température.
- Mise en place d'un plan pour remplacer progressivement l'ensemble des éclairages des bâtiments et stades pour les passer en LED, moins énergivores.



LES GRANDS PROJETS 2022

Réalisations destinées à réduire les consommations énergétiques :

- Remplacement des chaudières au fioul de la piscine Jany par une Pompe à chaleur
- Augmentation de la puissance de l'échangeur du bassin, de la piscine Jany
- Augmentation de la puissance de l'échangeur du bassin de la piscine Boiteux
- Remplacement de baies vitrées à la piscine Boiteux



2022 EN BREF

Études et ingénierie opérationnelle :

- Études pour mise en place de panneaux photovoltaïque sur la toiture de la STEP de la Motte
- Réfection du revêtement polyester de la piscine de Lorgues
- Réalisation des travaux de la phase 2 d'aménagement du campus connecté
- Réfections des terrains engazonnés des stades Brulat (Draguignan) et Bernard (Vidauban)
- Aménagement de bureaux en lieu et place de la médiathèque de Trans pour y loger le siège du SMA



Études et ingénierie aux communes :

- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction du théâtre de verdure de Châteaudouble
- Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme et des travaux et le choix des acteurs de la construction pour la création d'une classe supplémentaire dans l'école de Saint Antonin

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

Interventions curatives et préventives sur le patrimoine bâti

- **1531** demandes d'interventions réalisées (tickets GLPI), dont :
 - › **738** réalisées en régie
 - › **793** réalisées par prestataires externes

4.6 La communication

L'INFO DE L'ANNÉE

Communication de crise : la sécheresse

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse historique. Dans l'objectif de préserver la ressource en eau, Dracénie Provence Verdon agglomération s'est engagée dès le mois de mai dans une campagne de

communication à l'attention du grand public, mettant en avant les économies d'eau. Une vaste opération de sensibilisation imprimée et numérique pour inciter chacun à adopter les bons réflexes en période de crise comme sur le long terme pour acquérir de nouveaux comportements en matière d'économie d'eau.

Tout au long de l'été, les agents de la direction ont été mobilisés sur le terrain pour diffuser les informations auprès du grand public : communes, marchés, commerces, etc. et sensibiliser les habitants comme les touristes aux bons gestes d'économies d'eau.





LES GRANDS PROJETS 2022

Dracé'Mag

Après deux années d'arrêt de parution suite à la crise COVID, le magazine d'agglomération a été entièrement repensé en 2022, au niveau de la charte graphique et de la ligne éditoriale. Le premier numéro de ce nouveau magazine, « Dracé'Mag », est sorti en décembre 2022 avec un large dossier consacré à l'environnement et au développement durable.

Refonte du site internet

2022 a marqué pour la Direction de la Communication le début d'une refonte globale du site internet de l'agglomération. Un vaste chantier mené en interne par les agents de la direction pour travailler un site plus moderne et ergonomique, entièrement dédié au service usagers. Actuellement en cours de finalisation, le nouveau site sera opérationnel courant 2023.

Photothèque

Après un vaste chantier de remise en forme pour centraliser l'ensemble des données, la photothèque de l'agglomération a été mise à jour et répertoriée pour classer l'ensemble des photos et les mettre à disposition des directions et des partenaires.

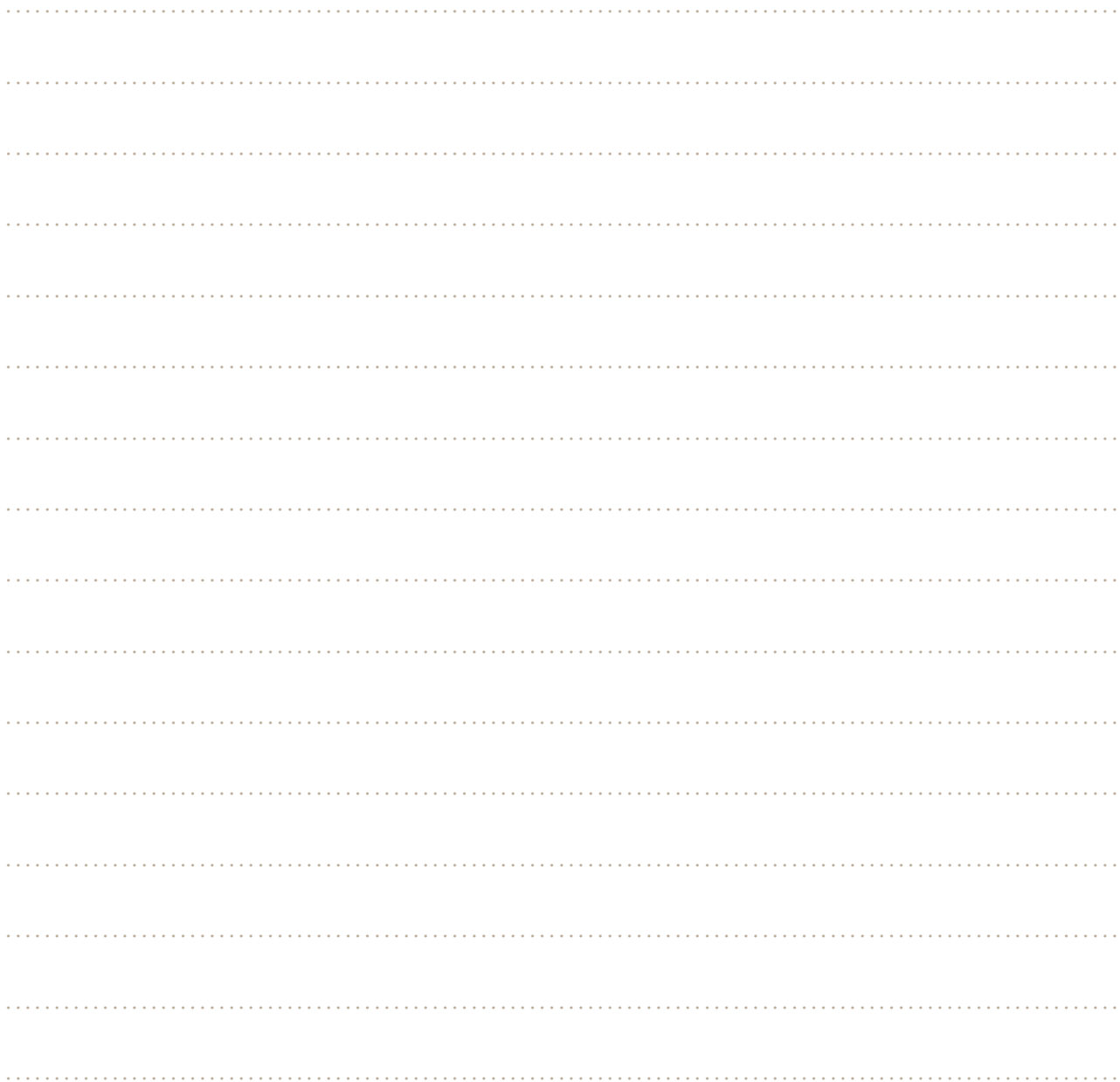
2022 EN BREF

Des opérations ponctuelles comme des forums, des salons, des initiatives liées à l'action culturelle et touristique sur le territoire ont également mobilisé la Direction de la Communication.

Outre les documents en version papier, la direction assure une diffusion de l'information via le numérique. Le site Internet de l'agglomération est ainsi géré par la direction de même que les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et les newsletters.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

- **331 376** visites sur la page Facebook de l'agglomération en 2022
- **60** conférences de presse
- **183** tickets créés en 2022 pour des besoins en communication







DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

Dracénie Provence Verdon agglomération

**Square Mozart
CS 90129
83004 Draguignan Cedex
04 94 50 16 20
contact@dracenie.com**

